ESTIMATES

Citizenship and Immigration Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-91

ISBN 0-660-61210-0

100-04171/

Citizenship and Immigration Canada

Report on Plans and Priorities

2000–2001

Approved by

The Honourable Elinor Caplan
Minister of Citizenship and Immigration

Table of Contents

SECTION I: The Minister's Message 2

SECTION II: Departmental Overview 5
A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
B. Departmental Objectives 6
C. External Factors Influencing the Department 8
D. Departmental Planned Spending 10

SECTION III: Business Line Objectives, Strategies and Planned Results 11
A. Planned Spending by Business Line 11
B. Objectives, Strategies and Planned Results 12

SECTION IV: Horizontal Issues 28

SECTION V: Financial Information 30

SECTION VI: Other Information 33

Section 1: The Minister's Message

The Minister's Message

I am pleased to submit to Parliament and the people of Canada the Citizenship and Immigration Canada (CIC) Report on Plans and Priorities for 2000-01 to 2002-03. We enter this planning period with a clear vision for Canada's citizenship and immigration program.

On November 25, 1999, I tabled in Parliament proposed legislation for a new Citizenship of Canada Act. This is the first major revision of the *Citizenship Act* in more than 20 years. The primary objective of the new Citizenship of Canada Act is to modernize legislation in order that it may better reflect the true value of Canadian citizenship. I look forward to Parliament's review of Bill C-16 and to having a new Act in place as soon as possible.

Extensive national consultations have been conducted with provincial and territorial governments, non-governmental organizations (NGOs), key stakeholders and Canadians generally to hear directly their views on proposals for changes to our immigration and refugee policy and legislation. I will continue to consult broadly as I finalize proposals to change the *Immigration Act*, improve our refugee determination system in Canada and refugee selection abroad, and introduce measures to modernize and enhance client service. These changes will reflect our commitment to attract immigrants who will help to meet Canada's economic and social needs, to ensure the protection of genuine refugees through a fair and faster refugee determination process, and to maintain the integrity of the immigration and refugee systems.

CIC continues to support government-wide priorities and key horizontal issues, including the government's goal of building a stronger Canada by maximizing the social and economic benefits of immigration through the selection of newcomers to Canada. The Department's Immigration Plan for 2000 seeks to bring between 200,000 and 225,000 people as immigrants to Canada. As part of this plan, CIC will continue this country's humanitarian tradition toward refugees by accepting between 22,100 and 29,300 refugees and others in need of protection.

I remain committed to the long-term objective of immigration levels approaching one percent of our population. I intend to discuss a multi-year plan for the future with provincial and territorial governments, members of non-governmental organizations and others. This will enable us to clarify our intentions with regard to Canada's immigration program in the years to come and to examine a number

of key issues pertaining to immigration and the absorptive capacity of provinces and municipalities to welcome newcomers. It is my hope that this multi-year approach will enhance the Department's capacity to deliver on our commitments in a deliberate and effective fashion.

The Department is also renewing efforts to enhance client service, taking into account the wide variety of parties with an interest in citizenship and immigration programs. We are examining the many issues of importance to applicants for service, their sponsors, potential employers and representative organizations. We are also looking at critical issues for provinces and municipalities who welcome the benefits and assets newcomers bring, but who need to manage related public services. It is my belief that these renewed efforts will lead to the development of greater fairness and efficiencies in our service delivery as well as innovative approaches to the way we do business that reflect the changing needs of our clients and the rapidly evolving environment in which we work. I anticipate that this will result in fair and faster processing which will maintain the integrity of our programs while building a diverse yet cohesive society.

Immigrants have shaped this country and will continue to do so. The contributions they make to Canada instil in us a collective pride in our social and economic values and heritage. As we look forward to the 21st century, CIC will continue to emphasize a collaborative approach to partnerships, both nationally and internationally. We will continue to focus on programs to invigorate the economy of Canada and our role in nation building through effective and efficient programs and processes for selecting and settling newcomers to Canada. Internationally, we will continue working with a number of organizations, such as the United Nations High Commission for Refugees, the International Organization for Migration, the United Nations and others to address common concerns that require international solutions. We are also working bilaterally with many countries, including the United States, as migration issues are international in scope and often require international approaches.

Achieving these objectives will nevertheless present challenges to my department, our international and domestic partners, and communities across Canada. To meet these challenges while maintaining the integrity of our program, it will also be important to ensure that we have the appropriate tools and resources for the task. I look forward to meeting these challenges with the continuing support and commitment of my department in the coming year.

Management Representation Report on Plans and Priorities 2000–2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-01 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for **Citizenship and Immigration Canada**.

To the best of my knowledge, the information:

- accurately portrays the Department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Signed:

Name: Janice Cochrane

Title: Deputy Minister

Date:

Telephone: (613) 954-3501

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

Mandate

Section 95 of the *Constitution Act, 1867* provides that the Parliament of Canada and the provincial legislatures exercise concurrent legislative authority over immigration, while making federal legislation paramount in situations of conflict. Section 91(25) of the same Act gives the Parliament of Canada exclusive legislative authority over "naturalization and aliens."

On June 23, 1994, Parliament established the Department of Citizenship and Immigration (*Department of Citizenship and Immigration Act*) and gave its minister powers, duties and functions over all citizenship and immigration matters within its jurisdiction. Parliament has assigned responsibility for the administration of the *Citizenship Act* and the *Immigration Act* to Citizenship and Immigration Canada. CIC is also responsible for the administration of regulations issued under these acts, including the *Citizenship Regulations, 1993*, the *Immigration Act Fees Regulations* (1985) and the *Immigration Regulations, 1978*.

Roles

Citizenship and Immigration Canada develops immigration policy, manages immigration levels and, with other federal departments and agencies, facilitates and controls the entry of immigrants, refugees and visitors to Canada. By cooperating with other levels of government and with non-governmental organizations, CIC helps newcomers settle in and adapt to Canada. CIC supports Canada's humanitarian mission and related international commitments by setting the framework for and managing the government's refugee policy and program. CIC also protects the public health and safety of Canadians through the medical examination of all immigrants and certain visitors, and protects the security of Canadian society by identifying and removing individuals who are not entitled to enter or to remain in Canada.

CIC develops citizenship policies, including eligibility and knowledge criteria for the granting of Canadian citizenship. In addition, the Department provides Canadians with proof of citizenship, helps newcomers and organizations to understand the meaning of Canadian citizenship, and promotes citizenship as a symbol and expression of the rights and responsibilities of membership in the Canadian community.

Responsibilities

The Honourable Elinor Caplan, M.P., is the Minister responsible for Citizenship and Immigration Canada. The main responsibility for all departmental operations rests with the Deputy Minister, assisted by the Associate Deputy Minister. They are supported by three assistant deputy ministers (ADMs).

The ADM, Policy and Program Development, and the ADM, Operations, are jointly responsible for four business lines:

- Maximizing the Benefits of International Migration
- Maintaining Canada's Humanitarian Tradition
- Promoting the Integration of Newcomers
- Managing Access to Canada

These activities account for $784.7 million and 2,983 full-time equivalents (FTEs). The ADM, Corporate Services, and the ADM, Policy and Program Development, are jointly responsible for managing the "Providing Corporate Services" business line. This business line accounts for $94.5 million and 908 FTEs.

B. Departmental Objectives

The objective of the Department is to ensure that the movement of people into Canada and membership in Canadian society contribute to Canada's social and economic interests while protecting the health and safety of Canadians.

Its mission is to build a stronger Canada by:

- **deriving maximum benefit from the global movement of people;**
- **protecting refugees at home and abroad;**
- **defining membership in Canadian society and supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers; and**
- **managing access to Canada.**

DEPARTMENTAL ORGANIZATION CHART

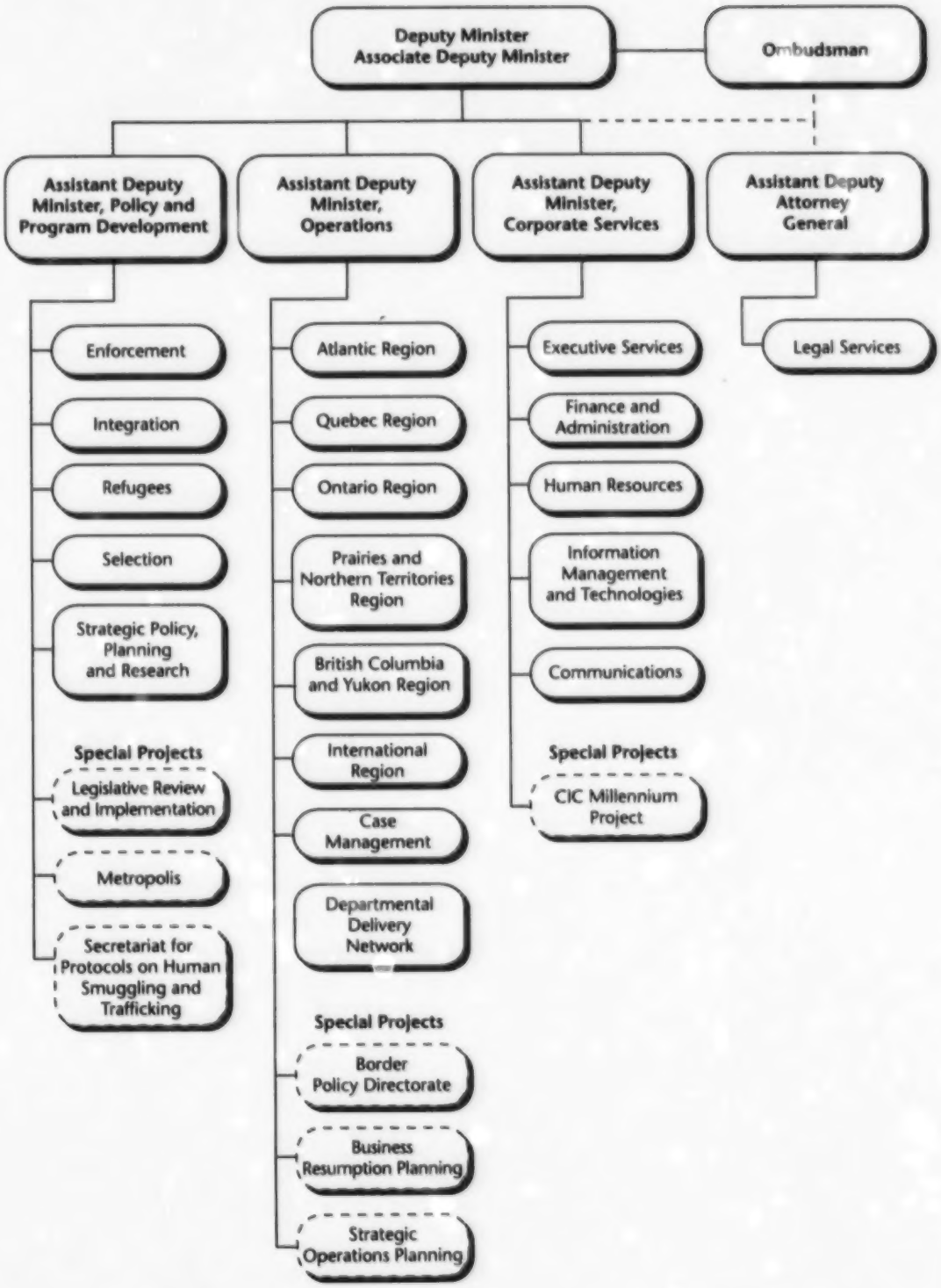

C. External Factors Influencing the Department

Citizenship and Immigration Canada operates in an international environment in which worldwide population growth, market globalization and a wide variety of political, economic, social and environmental trends and events affect every aspect of our program. Because of global restructuring, enhanced transportation links, and changing trade and market forces, there are millions of people on the move worldwide and many migrants are pursuing new economic opportunities, whether on a permanent or temporary basis. This is reflected by increasing interest in Canada on the part of potential business and economic migrants, temporary workers, foreign students and visitors. CIC plays a central role in responding to the significant opportunities to participate in the expanding global trade and tourism created by these global movements. This situation also provides a potential pool of highly skilled workers who can enhance Canada's knowledge base and strategic advantage in an increasingly competitive global environment.

This global movement also includes many people who are fleeing civil war, or political or religious persecution, and who require protection. However, others are simply seeking to improve their opportunities. The growing gap between rich and poor citizens in most countries and between rich and poor countries is influencing who chooses to emigrate, legally or not. Breakdowns of social and legal structures and authority in many countries also provide impetus to those who would take advantage of particular situations for illegal gain.

Canada is assisted in addressing these concerns through increasing international cooperation in refugee protection and the prevention of migrant smuggling. With assistance from its international partners, CIC strives to meet the challenges of transnational organized crime and terrorism and the growth of human smuggling and trafficking operations. The groups involved in these activities have increasingly strategic and sophisticated approaches in place. The International Organization for Migration estimates that the worldwide profits accruing to organized crime from the smuggling of human beings are between $5 and $7 billion. Canada, along with other countries, has become a target for members of international criminal organizations based in Eastern Europe, Russia, Asia and Latin America. CIC is combating organized crime and terrorism by expanding security and criminality information-sharing activities with its international partners. In particular, the Department is working on key initiatives, including the United Nations Convention on Transnational Organized Crime process, the G-8 protocol and two related protocols: one on migrant smuggling and another on trafficking in women and children. CIC is also very active in many international forums, including the Inter-Governmental Consultations Working Group based in Geneva, and in discussions with the European Union on international migration. We are also working bilaterally with the United States on a common vision for managing admission to our respective territories to ensure the safety and security of our citizens, while facilitating access for frequent travellers.

This dynamic international environment also tests our ability to manage our humanitarian efforts, in particular the refugee program, and to respond to international crises such as Kosovo. Further, the recent arrival of boats off the West Coast carrying migrants underlines the challenges of balancing humanitarian and enforcement objectives, as well as related contingency planning. These and other international crises can arise at any time and are, generally, outside of any department or government's ability to control. This emphasizes the need for the Department to be prepared at all times to respond to urgent and often unpredictable events.

Domestically, immigration and refugee policies are instrumental in supporting broader governmental objectives such as building a healthy society and economy, advancing our humanitarian commitments and securing a high quality of life for our citizens. In pursuing the opportunities provided by globalization and free trade, CIC plays an important role in facilitating the entry of workers, business people and investors who have high-level transferable skills that can enhance Canada's human and financial capital and develop a knowledge-based economy. The Department also facilitates the entry of visitors and students who build trade and cultural ties. As well, the admission of temporary workers can help meet Canada's short-term labour market needs, responding to business requirements for highly skilled workers who can assist Canada in fostering economic growth and developing a competitive advantage in the global economy. It must be recognized, however, that with these opportunities come new challenges. The process of identifying from our potential client pool those with the requisite education and skills has become more difficult, in part because many with the greatest desire to emigrate for economic opportunity often have the fewest qualifications. This is particularly challenging as we move increasingly toward source countries where there are processing complexities and concerns regarding program integrity.

In managing our immigration program and supporting related economic and trade opportunities, the Department continues to lead the North American Free Trade Agreement Temporary Entry Working Group. It is also involved in similar undertakings, for example, the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) Forum and ongoing negotiations on the European Free Trade Association (EFTA) free trade agreement. As well, CIC supports the preparations of the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) for the upcoming negotiations of the Free Trade Area of the Americas (FTAA) and the World Trade Organization.

The Department also supports other government-wide priorities: the need for fiscal responsibility; the increased requirements for integrated policy development across the government; the Social Union Framework Agreement; and strengthening relationships, particularly with the provinces, the voluntary sector and Canadian citizens.

In his last review of CIC, the Auditor General recommended a major review of our refugee determination process both to ensure its integrity and to improve its effectiveness and efficiency. In that regard, CIC and the Immigration and Refugee Board (IRB) have entered into a strong partnership to work together on administrative and policy changes to improve the system. Through this strengthened relationship, we are better able to support the government's commitments on immigration and refugee policies and programs.

Public opinion also plays an important role in shaping the domestic environment. For the past year, media coverage of CIC's policies and programs has been high, due in large measure to Kosovo relief efforts and the boat arrivals off the coast of British Columbia last summer. Intense public and media scrutiny of future policy development and implementation will, in all likelihood, continue. Key activities, including legislative reform, a multi-year levels planning initiative, client service initiatives and the wide variety of plans spelled out in this report are designed to address these various influences. The challenge remains to ensure that CIC can continue to respond quickly and efficiently to a rapidly evolving environment without compromising program integrity.

D. Departmental Planned Spending

2.1 Planned Spending: Citizenship and Immigration Program ($ millions)

	Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
Budgetary Main Estimates	677.5	878.5	650.4	650.7
Non-budgetary Main Estimates (gross)	N/A	N/A	N/A	N/A
Less Respendable Revenue (gross)	N/A	N/A	N/A	N/A
Total Main Estimates	677.5	878.5	650.4	650.7
Adjustments**	232.9	0.7	74.4	59.3
Net Planned Spending	910.4*	879.2	724.8	710.0
Less Non-respendable Revenue	364.1	349.1	349.1	349.1
Plus Cost of Services Received without Charge	183.8	189.3	189.3	189.3
Net Cost of Program	730.1	719.4	565.0	550.2
Full-Time Equivalents	3,934	3,891	3,815	3,815

Explanation of change: Forecast Spending for 1999-00 includes additional resources related to the Kosovo relief effort, marine arrivals in British Columbia, and the Year 2000 project. Planned Spending for 2000-01 includes resources related to the Kosovo initiative, Settlement contributions that were reprofiled from 1999-00 and additional resources related to migrant smuggling, backlog clearance and providing essential public services. Planned Spending for 2001-02 and beyond declines due to the cessation of funding related to Kosovo, migrant smuggling and War Crimes and the beginning of the Year 2000 loan repayment period.

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

Section III: Business Line Objectives, Strategies and Planned Results

A. Planned Spending by Business Line

3.1 Net Planned Program Spending by Business Line ($ millions)

Business Line	Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
Maximizing the Benefits of International Migration	88.3	**130.2**	130.2	115.2
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	230.5	**161.7**	82.7	82.7
Promoting the Integration of Newcomers	315.2	**320.4**	309.4	309.4
Managing Access to Canada	146.9	**172.4**	124.2	124.2
Providing Corporate Services	129.5	**94.5**	78.3	78.5
Net Planned Spending	910.4*	**879.2**	724.8	710.0

Explanation of change: Forecast Spending for 1999-00 includes additional resources related to the Kosovo relief effort, migrant smuggling, and the Year 2000 project. Planned Spending for 2000-01 includes resources related to the Kosovo initiative, Settlement contributions that were re-profiled from 1999-00 and additional resources related to migrant smuggling, backlog clearance and providing essential public services.

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

B. Objectives, Strategies and Planned Results

This table presents the Department's strategies with respect to each of its objectives as adapted from the 1999 Annual Report to Parliament by the President of the Treasury Board.

Citizenship and Immigration Canada has a budget of $879.2 million

CIC Objectives	Strategies	Page
	To be demonstrated by:	
	• Achievement of target immigration levels	13
	• Family reunification of immigrants with Canadian sponsors	13
	• Selection of business immigrants, including investors	14
	• Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market	14
	• Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates demand for goods and services	14
	• Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market	14
	• Admission of temporary workers who transfer to Canadian workers in-demand occupational skills	14
	• Achievement of the target for government-assisted and privately sponsored refugees	16
	• An effective and more responsive refugee resettlement program	16
	• Enhancement of Canada's influence on international initiatives to protect refugees	
	• Ensuring continuing effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC	17
	• Successful integration of newcomers into Canadian society	18
	• Advancement of arrangements designed to improve the delivery of settlement services	19
	• According full participation in Canadian society to eligible permanent residents through the granting of citizenship	19
	• Ensuring effective promotion and understanding of citizenship and integration issues	19
	• Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society	20
	• Interdiction of individuals attempting to enter Canada with improper documentation	21
	• Reports on and, if necessary, detention of individuals who have contravened the *Immigration Act*	21
	• Removal of people who are not eligible for admission to Canada, especially those who pose a threat to Canadian society	21

A. Planned Spending and Full-time Equivalents (FTEs)

Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
$88.3M 1,216 FTEs	**$130.2M 1,216 FTEs**	$130.2M 1,216 FTEs	$115.2M 1,216 FTEs

Explanation of change: Planned Spending for 2000-01 includes providing essential public services resources and resources related to backlog clearance. Planned Spending in 2002-03 declines due to reduced backlog-clearance funding.

B. Business Line Objective and Description

The objective of the business line, Maximizing Benefits of International Migration, is to derive maximum economic and social benefit for Canada from the global movement of people.

This business line:

- develops policy and programs for the selection of immigrants and assessment of visitors;
- recommends to the Minister the target number of immigrants to be admitted to Canada on an annual basis;
- assesses the qualifications of persons seeking to settle permanently in Canada against the applicable criteria for immigrants;
- assesses potential foreign students and temporary workers against the applicable criteria; and
- evaluates the risk to the health of Canadians and the sustainability of the Canadian public health system posed by potential immigrants, visitors, temporary workers and foreign students.

C. Strategies and Planned Results

The Immigration Plan

The Department's Immigration Plan for 2000 seeks to bring 200,000 to 225,000 immigrants to Canada. This includes 177,900 to 195,700 immigrants and 22,100 to 29,300 refugees.

To meet this target level, the Department will develop measures to deploy the required resources overseas and improve client services through processing efficiencies. It also proposes to develop a multi-year planning framework to ensure that annual immigration levels are planned and implemented, taking into account the broader national and international contexts. Consultations with provincial and territorial governments will be a key element in elaborating this planning process.

Family Reunification

CIC plans to facilitate family reunification by modernizing the definition of "family" to make it more relevant to contemporary society. Legislative and policy changes will be pursued in conjunction with broader federal government initiatives such as the omnibus legislation on reciprocal rights and obligations for same-sex and common-law partners, and CIC's review of the immigration legislation. Equal treatment for the entry into Canada of adopted foreign-born children through Bill C-16, the proposed new Citizenship of Canada Act, will also be pursued.

Economic Stream – Business and Skilled Worker Immigrants

CIC plans to develop new policies and procedures that will improve the economic benefits derived from business immigrants, through the process of legislative reform. CIC will make the selection of business immigrants more effective by implementing objective and verifiable definitions for this activity. It will continue to evaluate the effectiveness of selection elements, such as age, education and language, to determine their impact on economic performance in Canada. Subsequent changes to these factors will be weighed on the basis of verifiable research data. Post-landing requirements for business immigrants will be made more objective and transparent. The self-employed category will be streamlined to avoid duplication with business and skilled worker programs while maintaining a means of selecting exceptional artistic and cultural contributors, and self-employed farmers.

Provincial Nominees Program

In fiscal year 2000-01, CIC will likely complete negotiations for, and sign, provincial nominee agreements with Prince Edward Island and the Yukon Territory. As well, evaluations of program activity to date in Manitoba and Saskatchewan will be completed and made available during the year.

Admission of Foreign Students

In 2000-01, CIC will develop various policy initiatives to facilitate the entry of foreign students into Canada. Policies will also seek to facilitate the processing of permanent residence applications for students studying in Canada who meet the selection criteria.

Consultations with the Advisory Committee on International Students and Immigration (ACISI) will continue. ACISI brings together key stakeholders in international education such as public and private educational associations, as well as representatives from other government departments. CIC will also work closely with partners in other departments to improve employment-related provisions for students.

Admission of Temporary Workers

CIC and Human Resources Development Canada (HRDC) will work together to complete the implementation of the redesigned Temporary Foreign Worker (TFW) Program. The TFW Program redesign responds to employers' demands for faster, more facilitative processing of employment authorizations for workers destined to fill labour shortages. Activities will centre on the implementation of the Program at the field level, program promotion and external clients.

International Agreements

CIC has the responsibility for ensuring that Canada's immigration concerns are represented within existing and potential trade agreements. These immigration concerns primarily relate to the temporary entry of business persons and the guarantee of greater transparency. Our international commitments include leading Canadian delegations in the North American Free Trade Agreement Temporary Entry Working Group and in the Canada-Chile Free Trade Agreement. CIC will also continue to support the efforts of the Canadian government and DFAIT in liberalizing trade through participation in the negotiation of new trade agreements with the EFTA, the FTAA and APEC.

Immigration Health Issues

CIC is committed to the increased protection of public health and to limiting excessive demands on Canada's publicly funded health and social services systems. At present, applicants identified with active, infectious diseases that pose a danger to public health are deemed medically inadmissible until appropriately treated. Applicants with inactive or treated diseases are permitted to enter Canada, but are placed under medical surveillance whereby they must report to the public health authority in the province or territory of destination. Applicants identified as being likely to represent excessive demands on Canadian health and social services are deemed medically inadmissible.

CIC will work with Health Canada and the provinces and territories to improve the medical surveillance system and the immigration medical examination of refugee claimants. CIC has developed an objective definition of excessive demand and is awaiting responses from the provinces and territories on this issue. Supportive new routine tests for excessive demand conditions will then be proposed. New routine tests for conditions that pose a danger to public health will be based upon evidence-based research currently being conducted by Health Canada.

Access to Trades and Professions

CIC is committed to supporting the provinces and territories in their efforts to develop an infrastructure for the assessment and recognition of foreign credentials. In this regard, CIC will continue to co-chair the Federal-Provincial-Territorial Working Group on Access to Professions and Trades. As a follow-up to a major national conference on Qualification Recognition in the 21st Century, CIC will continue to encourage the expansion of credential assessment services and work with the provinces to provide more information to clients abroad on credential assessment services and links to professional and trade associations. CIC and HRDC will develop a Web site for stakeholders to share information and best practices. It will also continue to support provincial initiatives to develop standards for quality assessment and the portability of credentials.

Planned Results

- Achievement of target immigration levels of 200,000 to 225,000 newcomers to Canada for 2000.
- Tabling in Parliament of the Immigration Plan for the year 2001 on or before November 1, 2000.
- Introduction of amendments to the Immigration Regulations to include common-law and same-sex partners in the regulatory definition of family class.
- Introduction of provisions in the new Citizenship of Canada Act to provide equal treatment for the adopted and biological children of Canadian citizens.
- The reform of legislation and policies will provide the opportunity to move forward on a number of policy initiatives. These include the strengthening of family reunification by creating a more objective and modern definition of family and streamlining the immigration process for spousal applications. Moreover, proposals aimed at increasing the integrity of the medical screening of immigrants and non-immigrants will be introduced. Finally, to increase the benefits of economic migration, simpler, more effective, and comprehensible selection criteria will be developed along with new immigration processing procedures for temporary workers in Canada.
- Development of a new model for the selection of economic stream immigrants.
- Launch of the first phase of the redesigned Temporary Foreign Worker Program.
- Development of a strategy with Health Canada, the provinces and territories, other partners and stakeholders to improve the existing medical surveillance system and compliance with early immigration medical examinations of refugee claimants.

A. Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
$230.5M 108 FTEs	**$161.7M 108 FTEs**	$82.7M 108 FTEs	$82.7M 108 FTEs

Explanation of change: Additional resources related to CIC's response to the Kosovo relief effort are included in both the 1999-00 Forecast and 2000-01 Planned Spending.

B. Business Line Objective and Description

The objective of this business line, Maintaining Canada's Humanitarian Tradition, is to protect refugees and persons in need of humanitarian assistance

This business line:

- provides international leadership in finding durable solutions to refugee situations, including through voluntary repatriation, local integration, resettlement in another country or through regional approaches to responsibility sharing;
- develops and implements policies and programs in support of Canada's commitments and protection obligations both domestically and internationally;
- selects government and privately sponsored refugees from abroad in accordance with annual levels tabled in Parliament;
- provides emergency and essential health care coverage to needy refugee claimants and Convention refugees not eligible for provincial health coverage (Interim Federal Health Program);
- provides financial assistance to refugees who have been accepted for resettlement in Canada through the Immigrant Loans Program and Resettlement Assistance Program (RAP);
- assists the Immigration and Refugee Board (IRB) to arrive at well informed, timely decisions by providing case-related and country-specific information on refugee situations through the establishment of a Memorandum of Understanding (MOU) between CIC and the IRB.

C. Strategies and Planned Results

Achievement of the Government-assisted Refugee Target

In 2000, CIC plans to achieve the government-assisted refugee target of 7,300 as well as achieving at least the minimum of the range of 2,800 to 4,000 privately sponsored refugees from abroad.

Refugee Resettlement Program

Decisions on achieving the overseas refugee targets have a broad impact on matters ranging from the targeting, selection and sourcing of refugees to the establishment of program initiatives and infrastructure to transport and integrate refugees in Canadian destinations. These are addressed by the Refugee Resettlement Program.

CIC is committed to making the Refugee Resettlement Program more effective and responsive. To accomplish this, the Department will continue to develop more flexible approaches to the selection of refugees.

The Department is also committed to the expeditious processing of refugees who are

in need of urgent protection. Accordingly, the Department proposes to work in cooperation with non-governmental organizations who will assist with locating, identifying and undertaking initial case preparation services relating to the processing of refugees overseas. Two pilot projects are currently under way in this regard. The Urgent Protection pilot will guide CIC's efforts to establish procedures for swifter processing through more effective arrangements between governmental and non-governmental partners. The Overseas Service Provider pilot will help assess the usefulness and role of international NGOs. The assessment of both pilots will be carried out in fiscal year 2000-01.

Refugee Determination in Canada

In supporting Canada's humanitarian protection commitment and obligations toward refugees both domestically and internationally, the Department continuously strives to improve the efficiency and integrity of the inland refugee determination system.

Building on proposed legislative and policy directions for the millennium, the Department plans to introduce new policies and procedures that will strengthen refugee protection while minimizing abuses to the system. These include consolidating decision making on protection and expanding protection grounds; streamlining the refugee determination process; tightening eligibility criteria; developing a strategy with regard to ministerial interventions; and implementing new measures to deal with undocumented arrivals.

The Department will adopt new administrative approaches to speed up the processing of all elements of the refugee determination system, from the initial filing of a refugee claim through to either landing or removal. Particular attention will be paid to accelerating processing for detained refugee claimants.

As part of the portfolio management arrangement with the IRB, the Department will conduct a review of administrative processes at the initial stages of the refugee determination system (prior to the hearing at the IRB) and determine ways to improve the coordination of information and reduce processing delays. The Department will also work more closely with members of the community to ensure that refugee claimants are assisted in understanding the requirements and in completing the forms, where necessary.

In order to meet the Minister's ongoing commitment to reduce the waiting period for landing to three from five years for undocumented Convention refugees as defined in the Undocumented Convention Refugee in Canada Class, the regulations will be amended and the results monitored.

The *Humanitarian Designated Classes Regulations* will also be amended to conform to proposed legislation on modernizing benefits to ensure equal treatment of same-sex and common-law partners.

Planned Results

- Achievement of targeted government-assisted refugee levels of 7,300 and the minimum of the range of 2,800 to 4,000 privately sponsored refugees from abroad, as well as the landing in Canada of 10,000 to 15,000 refugees and 2,000 to 3,000 of their dependants abroad.
- The proposed update of legislation and policies will provide the impetus for achieving a number of results, including more flexible criteria to select refugees according to their need for protection and long-term settlement; swifter processing of urgent protection cases through the piloting of more effective cooperative arrangements between the government and private sponsors; new procedures to allow for the concurrent case processing of family members; testing and evaluation of the refugee resettlement model; partnerships with in-Canada and overseas NGOs to locate, identify and resettle refugees in urgent need of protection; and an Internet site to share information with all key partners.
- Development of an operational framework for the implementation of proposed legislative and regulatory changes to the refugee determination system in Canada.

- Examination of the current operating processes of the front end refugee determination system, beginning when the person claims refugee status and ending when the claim is referred to the IRB. New methods of operating will be considered in order to streamline and standardize processes.
- Monitoring the effectiveness of new regulations for the Undocumented Convention Refugee in Canada Class and related initiatives.

Promoting the Integration of Newcomers

A. Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
$315.2M 418 FTEs	**$320.4M 418 FTEs**	$309.4M 418 FTEs	$309.4M 418 FTEs

Explanation of change: 1999-00 Forecast Spending is lower than 2000-01 Planned Spending because of a payment under the Canada-Quebec Accord that relates to 1998-99 and the reprofiling from 1999-00 to 2000-01 of contributions related to settlement services.

B. Business Line Objectives and Description

The objective of the business line, Promoting the Integration of Newcomers, is to define membership in Canadian society, enhance the role of Canadian citizenship, and to support the adaptation, settlement and integration of newcomers.

This business line:

- develops policies and programs that promote integration and citizenship;
- provides basic assistance to newcomers upon arrival in Canada;
- ensures that the Federal Government's responsibilities toward the immigrants it accepts for permanent residence are met;
- educates potential new Canadians about the rights and responsibilities of Canadian citizenship;
- promotes the value of Canadian citizenship to newcomers; and
- administers and interprets the *Citizenship Act*.

C. Strategies and Planned Results

Integration of Newcomers

CIC is committed to maximizing the benefits of an effective and efficient delivery of settlement programs to newcomers both overseas and across Canada. In 1999, a new settlement allocation model was developed to govern the distribution of settlement program funding. To improve the model, and to encourage comparable services in all regions, all stakeholders agreed that there was a need for more data collection. In 2000-01, the Department will develop and begin to implement a settlement accountability framework that will include performance measures, a national data collection and reporting system, and a management control component. Consultations to seek consensus on performance measures will take place through working groups comprised of representatives from CIC, provincial and territorial governments and NGOs. Service provider organizations across Canada will assist in pilot testing the framework. Provinces currently administering settlement programs and

services through federal-provincial agreements will collaborate in this endeavour.

Discussions are under way with international NGOs to expand the sites where overseas orientation is offered to refugees and immigrants. This will assist newcomers in better adapting to Canada. The Department is reviewing the Host Program whereby newcomers are matched with Canadians who help them to adjust and establish themselves in their communities. In 2000-01, CIC will seek to expand the program to match more youth with business mentors.

Advancement of Arrangements

With the successful finalization of settlement administrative agreements with British Columbia and Manitoba in 1999, CIC is now pursuing other forms of collaboration to improve the delivery of settlement services. In 2000-01, CIC will work with Alberta to finalize a co-management approach for settlement programming and will pursue discussions with Yukon.

Canadian Citizenship

The Minister of Citizenship and Immigration will seek passage of Bill C-16, the revised *Citizenship Act*, to modernize the legislative expression of what it means to be Canadian and to reinforce the integrity, effectiveness and equity of the process through which citizenship is acquired.

The Department will develop the regulations, administrative processes, policies and procedures needed to implement the new legislation. It will also develop the necessary transitional measures to preserve the integrity of program delivery. Focused consultations will continue with provinces, territories and non-governmental groups to ensure a clear understanding of the changes.

CIC is committed to maintaining public confidence in the citizenship process by reducing or eliminating fraud and the potential for fraud within the citizenship application process. To this end, the National Quality Assurance Program will be refined. In addition, CIC will analyze data that can then be translated into profiles demonstrating that persons falling into certain categories may be more likely to withhold information about criminal activities. These profiles can then be used as tools to assist the Department in detecting risks to program integrity. Once the profiles have been developed, they will be piloted in the Ontario Region to test the validity of the methodology used. The validation of the pilot profiles is expected to take place in early 2001-02.

Promotion

To ensure effective promotion and understanding of citizenship and integration issues, CIC will initiate a "Welcome Home" campaign in March 2000 which will be directed at primary school children and which will ask them to send messages of welcome to new Canadians during 2000 and 2001. There will be thousands of citizenship and reaffirmation ceremonies and special events across the country to promote awareness of the importance of citizenship.

The Department will also launch Citizenship Week in October 2000 which will focus on the value of citizenship. In addition to holding a wide range of events across Canada, a Citizenship Week poster and activity guide will be widely distributed to help celebrate the Week.

Planned Results

- Development and implementation of the first phase of a settlement accountability framework, including performance measures, a national data collection and reporting system, and a management control module.
- Improved delivery of settlement services through closer collaboration with provinces and territories.

- Enhancement of the value and integrity of Canadian citizenship through the passage and implementation of the new Citizenship of Canada Act.
- Reduced potential for fraud and misuse of documents through the development of profiles that can help identify potential risks to program integrity in the citizenship application process and enhancements to the process of issuing citizenship certificates.
- Increased awareness of the responsibilities and obligations conferred by citizenship through promotion activities and product development.

Managing Access to Canada

A. Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
$146.9M 1,260 FTEs	**$172.4M 1,241 FTEs**	$124.2M 1,167 FTEs	$124.2M 1,167 FTEs

Explanation of change: Planned Spending for 2000-01 includes additional resources to respond to migrant smuggling and additional funding related to providing essential public services. Planned Spending for 2001-02 reflects the end of the three-year funding provided for War Crimes and funding provided to respond to migrant smuggling.

B. Business Line Objectives and Description

The objectives of the business line, Managing Access to Canada, are to preserve the integrity of Canada's citizenship, immigration and refugee programs, and to protect the safety, security and well-being of Canadian society.

This business line:

- develops policies and programs to prevent abuse of Canada's citizenship, immigration and refugee programs and to protect the health and safety of Canadians and the security of Canada;
- contributes to the management of international migration and travel by combating illegal migration, including trafficking in people, while facilitating the movement of legitimate travellers;
- admits to Canada persons who comply with the *Immigration Act* and Regulations;
- denies admission to those who do not comply, including criminals and terrorists;
- detects abuse of the citizenship, immigration and refugee programs;
- manages Citizenship and Immigration Canada cases before IRB, Federal Court and other tribunals;
- detains persons who pose a serious risk to Canadians or who would not appear for immigration proceedings; and
- removes persons not legally entitled to remain in Canada.

C. Strategies and Planned Results

Protection of Canadian Society

The arrival of boats containing migrants off the coast of British Columbia during the summer of 1999 highlighted the need to improve CIC's ability to deal with the immediate contingencies around organized, large-scale movements of smuggled migrants.

CIC is examining a number of policy options, including increased penalties and seizure of assets, that would specifically target the criminals who perpetrate and gain from these smuggling operations and deter future incidents. On the international front, CIC continues to play a key role in negotiations related to the United Nations Convention on Transnational Organized Crime (including the two protocols related to the smuggling of and trafficking in persons) and, with their successful conclusion, anticipates beginning implementation over the coming year.

The Department plans to develop a national criminal and security screening process to be applied to refugee claimants when they initially file their claims. This measure will identify individuals who are a potential threat to Canadians much earlier in the process than is currently the case. As part of its overall protection strategy, the Department intends to advance the development of a secure permanent resident identity document. Such a document will increase the level of confidence in Canadian documentation and deter the smuggling of migrants into North America with the concomitant threat of organized crime.

The Department continues work on the Border Vision initiative, a Canada-U.S. strategy for border management. In the fall of 1997, the Minister of Citizenship and Immigration and the Attorney General of the United States agreed that both countries would pursue a regional approach in developing a response to illegal migration. Under the Border Vision initiative, working groups have been set up with the United States Immigration and Naturalization Service (USINS) and the State Department to meet the common challenge of protecting our populations from the threats posed by transnational crime and international terrorism while enhancing the legitimate movement of nationals between the two countries.

Thus far, the Department has signed a statement of mutual understanding with the USINS and the U.S. State Department to coordinate the approach to prevent cross-border movements of members of criminal organizations, terrorists and human smugglers. CIC plans to continue to build on this success.

Interdiction of Improperly Documented Individuals

Activities devoted to preventing illegal migrants from reaching Canada are key to any effective enforcement program in terms of cost to the taxpayer, program integrity and public safety. Prevention lies at the heart of the work that CIC is doing to improve its human and technical capacity to compile and analyze intelligence information and to work with other countries; to assist in developing a system of data collection on irregular migration; to work toward interdiction cooperation agreements with the United Kingdom and the Netherlands; to support an effective interdiction program overseas through an expanded network of foreign-based control officers; to develop innovative strategies in cooperation with the United States to deter irregular migration; and to improve proactive enforcement work at ports of entry (such as disembarkation screening of airline passengers and surveillance strategies along our land border between ports of entry in cooperation with law enforcement partners, in particular to combat people smuggling).

Detention

Detention is a key enforcement tool for maintaining public safety and ensuring compliance with the *Immigration Act*. However, CIC has an obligation to apply this tool judiciously given its costs and implications for individual rights. CIC has an effective program to intercept inadmissible travellers overseas before they reach Canada, where their detention would become an issue. However, the challenges of irregular migration continue to shift as the increase of organized people smuggling to Canada amply demonstrates. CIC's challenge is to manage the process efficiently and to ensure that tax dollars spent on detention link directly to an effective removals program. For this reason, CIC is reviewing policies and detention

practices across the country. In addition, the Department is developing performance indicators to measure the effectiveness of detention activities in supporting the business line objectives.

Modern War Crimes and Crimes against Humanity

CIC, the Department of Justice and the Solicitor General will develop approaches to continue with the government-wide initiative to deal with modern war crimes and crimes against humanity cases. This initiative has been funded for three years up to 2000-01.

Planned Results

- Enhanced methods for dealing with the mass arrivals of smuggled migrants.
- Enhancements to CIC's ability to minimize risks to Canadian society.
- Improvement of CIC's interdiction of improperly documented migrants as measured by the number of interdictions and the number of undocumented arrivals at Canadian airports.
- Development of a more secure identity document for permanent residents.

Providing Corporate Services

A. Planned Spending and Full-time Equivalents

Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
$129.5M 932 FTEs	$94.5M 908 FTEs	$78.3M 906 FTEs	$78.5M 906 FTEs

Explanation of changes: Forecast Spending for 1999-00 includes resources related to the Year 2000 project and one-time allocations of funding for the carry forward provision and workload-related pressures. Planned Spending for 2001-02 has been reduced due to the commencement of the Year 2000 loan repayment schedule extending over three years.

B. Business Line Objectives and Description

The objective of the business line, Providing Corporate Services, is to promote organizational effectiveness and to support the Department in adapting to its changing environment through the management of resources, information and partnerships.

Support for government-wide initiatives, including human resources renewal, modernized comptrollership, enhanced policy research capacity, modernized delivery of services and the Universal Classification Standard (UCS), are included in this business line.

This business line:

- coordinates Citizenship and Immigration Canada's (CIC) planning and review processes;
- manages the spending and use of public funds;
- provides administrative, financial and personnel services to the department and functional guidance to Service Line and Program Delivery Directors General;
- develops and oversees cost-recovery/revenue-generation activities;

- manages, co-ordinates and maintains the information technology infrastructure to support decision-making and performance measurement, and to improve service delivery;
- conducts and disseminates research on citizenship and immigration issues;
- coordinates the development of citizenship and immigration policy and positions the Department within the government's socio-economic agenda;
- designs and disseminates information about CIC's goals, policies, programs and activities;
- influences the operating environment of the program to facilitate its success by promoting the contribution of newcomers to Canadian society;
- responds to case inquiries and requests for information;
- co-ordinates the department's relations with provincial governments, non-governmental organizations, international organizations and other government departments and agencies; and
- manages all aspects of recruitment, classification, promotion, training and employee relations.

Modernizing Legislation

Further to the January 1999 release of CIC's public discussion document, *Building on a Strong Foundation for the 21st Century*, the Department continues to pursue the modernization of Canada's immigration and refugee legislation and policies with a view to developing a comprehensive package of balanced reforms. Taking into account the views of Canadians, and in consultation with the provinces and territories, non-governmental organizations and key stakeholders, the Department is refining proposals on how best to implement the 10 broad directions for reform outlined in *Building on a Strong Foundation for the 21st Century*. This extensive reform package has been and will remain a key priority for the Department in the coming fiscal year.

Client Services

CIC is committed to improving the quality of all our services. No matter what type of service is sought, from telephone inquiry response to finalizing a citizenship application, timely service is a determining feature of client satisfaction. To meet levels planning and client expectations, the Department must work with partners and stakeholders to continue to improve the quality of service. The focus of the work will be more efficient processes, improved access to CIC's programs, greater fairness and transparency. In addition, CIC will take steps to meet its commitments to government-wide initiatives, including the development of common measurement tools for monitoring client satisfaction and participation in the government-on-line initiative announced in the Speech from the Throne.

Partnerships

Domestically, our relationships with other federal government departments, provincial and territorial governments, NGOs, service delivery partners and other stakeholders, such as the Canadian Bar Association, require careful stewardship. There is an increased emphasis within the government on horizontal policy development and implementation, on respecting the Social Union Framework Agreement and on developing other relationships, particularly with the voluntary sector.

Intergovernmental Relations

CIC will strengthen cooperation with provincial and territorial governments on immigration and refugee matters. The Department will continue to maintain a high level of cooperation with Quebec within the context of the 1991 Canada-Quebec Accord on immigration and with other provinces, under their respective bilateral agreements. Beyond this, we expect more intensive consultations on legislative renewal, on a multi-year levels planning framework, and on other matters consistent with existing and new bilateral agreements.

Strategic Policy

CIC will strengthen its strategic policy capacity in order to support departmental priorities and the broader government agenda. For example, CIC will build its capacity to undertake gender-based analysis and make it an integral part of policy and program development. A unit is being established that will plan and coordinate the implementation of gender-based analysis throughout the Department.

Strategic Planning

CIC will develop a performance measurement strategy to improve the measurement of policy and program outcomes, which in turn will lead to improved reporting to Parliament and more effective analysis of the immigration program. Over the next three years, this will involve the enunciation of performance indicators for each of the business lines based on improved collection, reporting and analysis of data, which will better inform resource investments and strategic planning. These efforts are dependent on further development of the Department's information technology systems and databases.

Strategic Research and Review

Research activities will place emphasis on the continued use of longitudinal and other databases to support legislative and regulatory reform initiatives. Joint research projects on horizontal labour market and other socio-economic issues will develop a common inter-departmental understanding of immigration policy and its outcomes in these areas. Work on new statistical databases will focus on the non-permanent resident population, including refugee claimants, foreign workers and students, to support analytical, policy development and reporting needs.

Corporate review activities will continue to be directed at areas of highest risk or exposure to the Department, in addition to priority policy and operational activities. These include audits and a review of the efficiency, effectiveness and integrity of departmental operations, and the development of evaluation frameworks for new policy initiatives to support the ongoing management and monitoring of programs as well as to enhance our reporting capacity.

The Department will continue to build strong and cooperative working relations with members of both the Canadian and international research networks that the award-winning Metropolis Project has developed, engaging members of the domestic and international migration policy community on issues of common concern to policy makers.

Human Resources Renewal Agenda

CIC's renewal strategy, which reflects the considerable work done under the umbrella of the government-wide initiative to modernize human resources management, is built on strong linkages between leadership, learning, networking and communicating. The strategic goals are to expand opportunities for the sharing of best practices; to continue to use information and technology to improve services to clients; to introduce or enhance partnerships with other governmental organizations; to develop new management tools; and to address workplace concerns expressed by employees in the Public Service Employee Survey. Special emphasis remains on supporting middle managers.

CIC is committed to developing a highly skilled, flexible work force that will support the Department's evolving role and responsibilities. Based on the study of the demographics and movement patterns of the CIC work force, the Department will develop a recruitment, promotion and retention framework that will guide the implementation of headquarters and regional approaches. The organization will also focus on the development of common resourcing tools such as a selection profile based on competencies for key operational and policy positions; the expansion of the departmental succession planning process to encompass the intermediate level; and the strengthening of departmental human resources planning through the production of a planning guide for the manager.

CIC is cognizant of the critical nature of the UCS implementation phase and will manage the timely and orderly conversion of all

departmental positions, except Executives, to the UCS. Activities will include an impact analysis of UCS evaluations; the development of transitional plans and change management interventions to assist managers and employees; and the development of communications strategies to explain the department-wide and individual impacts of the UCS to staff.

Information Technology

With the transition to the year 2000 successfully completed, it is now time to focus on the need to renew CIC's core systems. In particular, CIC will build on the National Case Management System (NCMS) to provide the ability to access and manage client files in a consistent, effective and reliable manner. The intention is to support improvements to client service and program integrity and to eventually provide CIC services on-line. The NCMS was developed to address the main business requirements of the enforcement program. To date, the system has been implemented in Vancouver, with Montréal and Toronto implementations scheduled for early in April 2000, respectively. Additional sites and some functional enhancements will be added to the system in fiscal year 2000-01.

The Global Case Management System (GCMS) represents a multi-year strategy to provide CIC staff with the ability to access and manage client files globally in a consistent, effective and reliable environment. It is based on two key technological underpinnings: the use of a unique worldwide client identifier and the implementation of an integrated client master file. The GCMS will provide the foundation for improvements in client service and program integrity that will yield major benefits with respect to social cost avoidance and economic growth. The development of the GCMS will continue in the coming year to support broader legislative, policy and program initiatives.

In support of the government's Modern War Crimes initiative, CIC will complete and implement the Modern War Crimes System to facilitate the interdiction and support the removal of immigrants involved in crimes against humanity. The project is scheduled for completion in mid-2000.

Financial Information Strategy

CIC will implement the Financial Information Strategy (FIS), a government-wide initiative approved by Treasury Board to upgrade financial and accounting management in departments and agencies. Key components of this strategy include a change to accrual accounting, the implementation of a new chart of accounts for government-wide reporting, the improvement of decision making through investment in key areas, and the modernization of central information systems. The objective of the FIS is to improve the quality and timeliness of financial information. Financial and accounting information would no longer be used for historic or control purposes but would serve as a key input into business planning and decision making. Its goal is to improve organizational decision making through the strategic use of financial information.

Communications

The Department's external communications are guided by four objectives: to present CIC issues in a manner that promotes broad public understanding of and confidence in the Department's mandate and priorities; to establish and maintain reliable and effective communications networks and feedback mechanisms between the Department and its many partners and stakeholders; to use accurate analysis of the public environment to recognize emerging communications opportunities and to target the audiences necessary to help ensure the success of the Department's programs; and to place CIC issues within the broader context of the government's priorities.

The Department's Strategic Communications Framework focuses on helping Canadians understand how citizenship and immigration initiatives reflect the Canadian values of diversity, tolerance and accommodation, and how enforcement prevents abuse of our immigration programs and protects the safety and security of all Canadians.

Communications activities are designed to support the need of Canadians to understand the Minister's policy agenda and timetable for legislative reform, as well as the key elements of the Department's mandate.

To meet the needs of Canadians for increased access to information on citizenship and immigration issues, the Department will improve its Internet site, expand its efforts to communicate at the community level, in the regions, and in the missions abroad, and to build on past successes in partnering with non-governmental and governmental organizations to communicate with Canadians.

As part of the federal government's millennium initiative, CIC will launch a number of projects to mark this historic event: the Gateway to Canada project; the Legacy Book project; and the CiviCanada 2000 project, which involves the creation of a Web site to promote communication among young Canadians aged 13 to 28.

The Department's internal communications program is intended to increase employee knowledge of and participation in the Department's strategic directions, to foster a positive working environment, and to help employees exercise appropriate choices in meeting their career and developmental needs.

Access to Information and Privacy Legislation

CIC has experienced a dramatic increase in the volume of Access to Information and Privacy (ATIP) requests. Privacy requests are estimated to have increased by more than 80% between 1997-98 and 1999-00. Access to Information requests are estimated to have increased by 200% over the same period. CIC has dramatically improved legislative compliance with respect to the timeliness of responses to requests over these two years (from 17% to 75%). CIC will continue the implementation of an integrated ATIP action plan, including expanding efforts in the areas of training, policy development and procedural enhancements.

Planned Results

- A comprehensive package comprised of legislative, administrative and policy changes agreed upon through consultations, and refinement of the broad directions of the legislative review initiative.
- Increased knowledge and awareness of government and CIC strategic issues and priorities on the part of management, and the Department's strategy for Human Resources Management (career and succession planning, recruitment, training and competency-based work forces).
- Increased awareness and identification of departmental and workplace-related problems and solutions through the sharing of best practices and information at the horizontal management level, and identification of the need for new or improved management tools, including technological advancements.
- Implementation of the Financial Information Strategy, alterations to the Integrated Financial and Materiel System, and development of new accounting policies and practices.
- Continued development of the Modern War Crimes System and the National Case Management System to support broader departmental priorities.
- Continued improvements in legislative compliance with respect to the timeliness of our responses to requests under Access to Information and privacy legislation.
- More effective federal, provincial and territorial cooperation consistent with the Social Union Framework Agreement and undertakings in bilateral agreements.
- Increased policy capacity, including the creation of a gender-based analysis unit.

- Development of a Performance Measurement Strategy to enable CIC to improve the measurement of the outcomes of departmental policies and programs that lead to improved reporting to Parliament and more effective analysis of the effects of the immigration program.
- Evidence-based policy and program development supported by CIC's research and review activities.
- Pursuit of collaborative research activities of common interest with the provinces and territories to improve the understanding of the settlement and integration process, under the auspices of the Enduring Federal Role for Research.
- Improved program efficiencies, integrity and outcomes through the implementation of audit, review and evaluation findings and recommendations.
- Better public understanding of the Department's mandate, policies and programs.
- Better coordination of communications with clients, other government departments, and governmental and non-governmental partners, at the local, regional and international levels.
- Increased knowledge of and participation in the development of the Department's strategic directions on the part of employees.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Section IV: Horizontal Issues

A. Regulatory Initiatives

This table summarizes CIC's key current and anticipated regulatory initiatives.

Legislation and Regulations	Expected Results
	• Simple, transparent and effective legislation and regulations • Reinforced integrity of citizenship legislation • Cost-effective, efficient and consistent decision-making processes and program delivery
	• Greater legislative transparency • Reinforced integrity of immigration legislation • A family immigration program that is more contemporary in its orientation and requirements • The selection of immigrants who are more capable of contributing to the Canadian economy • Faster, more effective and efficient determination of claims to refugee status • Cost-effective, efficient and consistent decision-making processes and program delivery
	• The selection of immigrants who are more capable of contributing to the Canadian economy • Enhanced capacity to achieve announced immigration levels
	• A more humanitarian response to the situation of persons whose regularization of status is unnecessarily delayed by current regulatory requirements

B. CIC's Sustainable Development Strategy: Key Targets and Results

Targets and Time Lines	Planned Results
Environmental Management System	
	• Raising awareness, encouraging promotion and implementation of environmentally friendly practices.
	• Energy efficient practices.
	• Minimizing new purchase requirements and reducing the use of resources required to sustain operations.
	• Integration of environmental considerations in procurement policy.
	• Enhancement of environmental awareness.
	• Communicating the importance of environmental considerations beyond departmental operations.
"Beyond Greening"/Integration of Sustainable Development Dimensions	
	• Attracting highly skilled immigrants, including professionals in environmental fields.
	• Enhancing awareness of key partners, stakeholders and newcomers with respect to sustainable development issues and objectives.
	• Memoranda to Cabinet will include assessment of environmental effects.
Planning, Reporting and Performance Measurement	
	• Improved management of CIC's SDS.
	• Identifying CIC's contribution to sustainable development and improving performance in areas where significant progress has not been made.
	• Consultations that provide an opportunity for input from key partners and stakeholders, thereby contributing to the development of the Department's next sustainable development strategy.
	• Enhancing the efforts to integrate the environmental, economic and social components of the sustainable development initiative.

Section IV: Horizontal Issues

A. Regulatory Initiatives

This table summarizes CIC's key current and anticipated regulatory initiatives.

Legislation and Regulations	Expected Results
Citizenship Act and Regulations: New citizenship legislation has been proposed. The legislative framework takes into account the recommendations of the Standing Committee on Citizenship and Immigration. Regulations will be developed to support the proposed new legislation, reduce costs and increase efficiency in the processing of citizenship applications.	• Simple, transparent and effective legislation and regulations • Reinforced integrity of citizenship legislation • Cost-effective, efficient and consistent decision-making processes and program delivery
Immigration and Refugee Legislation and Regulations: New legislation to revise the existing *Immigration Act* will be proposed. This framework legislation will touch upon virtually every major element of the immigration program. It will modernize the current legislative provisions and will expedite refugee claim processing. Regulations will need to be developed to give effect to the principles set down in the legislation, to establish selection categories, processes and criteria, and to establish a cost-recovery framework.	• Greater legislative transparency • Reinforced integrity of immigration legislation • A family immigration program that is more contemporary in its orientation and requirements • The selection of immigrants who are more capable of contributing to the Canadian economy • Faster, more effective and efficient determination of claims to refugee status • Cost-effective, efficient and consistent decision-making processes and program delivery
Immigration Regulations – New Selection Criteria for Economic Stream Immigrants: Intended to begin the process of updating the skilled worker selection system to more effectively respond to present economic conditions and to contribute to the development of a knowledge-based economy.	• The selection of immigrants who are more capable of contributing to the Canadian economy • Enhanced capacity to achieve announced immigration levels
Immigration Regulations, 1978 – Undocumented Convention Refugees in Canada Class: Intended to reduce the waiting period to apply for permanent resident status from 5 years to 3 for Convention refugees who are unable to comply with the requirement to be in possession of a valid travel document.	• A more humanitarian response to the situation of persons whose regularization of status is unnecessarily delayed by current regulatory requirements

B. CIC's Sustainable Development Strategy: Key Targets and Results

Targets and Time Lines	Planned Results
Environmental Management System	
Contribute to the government commitment to reducing waste.	• Raising awareness, encouraging promotion and implementation of environmentally friendly practices
Ensure lowest possible emissions and fuel consumption.	• Energy efficient practices
Increase average annual usage per vehicle.	• Minimizing new purchase requirements and reducing the use of resources required to sustain operations
In 2000-01, develop a procurement policy with environmental considerations and management/reporting roles/responsibilities.	• Integration of environmental considerations in procurement policy
Disseminate a guide to green procurement to purchasing agents by December 2000.	• Enhancement of environmental awareness
Develop an action plan in 2000-01 to encourage materiel and facility partners to take a leadership role in incorporating environmental specifications in standing offers, leases and other dealings with materiel and facilities management.	• Communicating the importance of environmental considerations beyond departmental operations
"Beyond Greening"/Integration of Sustainable Development Dimensions	
Consult broadly with provinces, territories and interest groups on the establishment of new selection criteria for skilled worker immigrants.	• Attracting highly skilled immigrants, especially professionals in environmental fields
Put in place a sustainable development Internet site for CIC by December 2000.	• Enhancing awareness of key partners, stakeholders and newcomers with respect to sustainable development issues and objectives
Strategic Environmental Assessment.	• Memoranda to Cabinet will include assessment of environmental effects
Planning, Reporting and Performance Measurement	
Integrate SDS update and reporting processes into annual business planning and performance reporting.	• Improved management of CIC's SDS
Refine sustainable development performance indicators and measures.	• Identifying CIC's contribution to sustainable development and improving performance in areas where significant progress has not been made
Promote consultations in the spring/summer of 2000 to provide a framework for inputs from a sustainable development perspective.	• Consultations that provide an opportunity for input from key partners and stakeholders, thereby contributing to the development of the Department's next sustainable development strategy
Develop by December 2000 a three-year plan, which includes the assessment of policy impacts that will assist in identifying steps to further the social dimensions of sustainable development.	• Enhancing the efforts to integrate the environmental, economic and social components of the sustainable development initiative

Section V: Financial Information

Table 5.1: Summary of Capital Spending by Business Line ($ millions)

Business Line	Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
Providing Corporate Services	7.0	**10.0**	10.0	10.0
Total Planned Capital Spending	7.0*	**10.0**	10.0	10.0

Explanation of change: Capital replacement occurred ahead of schedule due to the Year 2000 project, resulting in lower capital spending during 1999-00.

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Table 5.2: Net Cost of Program for 2000–01 ($ millions)

	Total
Net Planned Spending	**879.2**
Plus: Services received without charge	
• Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	23.2
• Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	10.1
• Workers' Compensation costs (Human Resources Development Canada)	0.2
• Legal services (Department of Justice)	20.1
• International immigration services (Foreign Affairs and International Trade Canada)	135.7
Less: Non-respendable Revenues	349.1
Net Cost of Program	719.4

Table 5.3: Summary of Transfer Payments ($ millions)

Business Line	Forecast Spending 1999–00	**Planned Spending 2000–01**	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
Promoting the Integration of Newcomers — Grants				
• Grant for the Canada–Quebec Accord	102.9	**99.3**	99.3	99.3
• Grants to provinces to respond to growing need to assist immigrants in integrating into Canada	64.3*	**0.0**	0.0	0.0
Total Grants	167.2	**99.3**	99.3	99.3
Promoting the Integration of Newcomers — Contributions				
• Immigrant Settlement and Adaptation	18.8	**16.0**	14.3	14.3
• Host Program	3.3	**2.8**	2.2	2.2
• Language Instruction for Newcomers to Canada	104.5	**102.3**	99.4	99.4
• Contributions to provinces to respond to growing need to assist immigrants in integrating into Canada	0.0	**73.3***	62.3	62.3
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition — Contributions				
• Resettlement Assistance Program	126.0	**91.6**	45.0	45.0
• International Organization for Migration	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total Contributions	254.6	**288.0**	225.2	225.2
Total Transfer Payments	421.8**	**387.3**	324.5	324.5

* In 2000-01 and future years, grants funding will cease; funding will then continue as contributions.

** Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Explanation of change: Forecast spending for 1999-00 includes contributions related to the Kosovo relief effort and a payment under the Canada-Quebec Accord that relates to 1998-99. Planned Spending for 2000-01 includes contributions related to the Kosovo relief effort and a reprofile to settlement contributions from 1999-00.

Table 5.4: Source of Non-respendable Revenue ($ millions)

Business Line	Forecast Spending 1999–00	Planned Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
Maximizing Benefits of International Migration				
• Immigration Cost-recovery Fees	158.5	158.5	158.5	158.5
• Right of Landing Fees	131.0	131.0	131.0	131.0
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition				
• Immigration Cost-recovery Fees	6.6	6.6	6.6	6.6
• Right of Landing Fees*	15.0	0.0	0.0	0.0
• Interest on the Immigrant Loans Program	0.6	0.6	0.6	0.6
Promoting the Integration of Newcomers				
• Citizenship Cost-recovery Fees	19.9	19.9	19.9	19.9
• Right of Citizenship Fees	22.4	22.4	22.4	22.4
Managing Access to Canada				
• Immigration Cost-recovery Fees	5.1	5.1	5.1	5.1
• Obligations of Transportation Companies	5.0	5.0	5.0	5.0
Total Non-respendable Revenue	364.1**	349.1	349.1	349.1

* The Right of Landing Fee for refugees was eliminated on February 28, 2000.

**Reflects the best forecast of total non-respendable revenue to the end of the fiscal year.

Definitions: Cost Recovery

Immigration Cost-recovery Fees Cost-recovery fees are charges collected from clients to cover a portion of the cost of processing an application for a specific immigration service.

Right of Landing Fee The Right of Landing Fee is paid for the privilege of obtaining permanent resident status in Canada in recognition of the benefits associated with that status.

Interest on the Immigrant Loans Program All loans obtained by immigrants to Canada under the Immigrant Loans Program are subject to interest provisions. This amount is the interest collected on the repayment of loans.

Citizenship Cost-recovery Fees Citizenship cost-recovery fees are collected to cover a portion of the cost of processing an application for specific citizenship services in Canada.

Right of Citizenship Fee The Right of Citizenship Fee is paid for the privilege of obtaining Canadian citizenship. It was introduced to act as partial compensation for the many rights and privileges of citizenship, including the right to vote, to carry a Canadian passport, and to enter and remain in Canada, and protection by Canada while abroad.

Obligations of Transportation Companies Under the *Immigration Act*, transportation companies are obliged to ensure that the passengers they transport have documentation that will allow them to enter Canada. Obligations are fees collected from transportation companies who fail to meet this requirement.

Section VI: Other Information

6.1 Listing of Statutes and Regulations

A. Statutes

1. *Citizenship Act*, R.S.C. 1985, c. C-29, as amended.
2. *Department of Citizenship and Immigration Act*, S.C. 1994, c. 31.
3. *Immigration Act*, R.S.C. 1985, c. I-2, as amended.

B. Regulations

4. Adjudication Division Rules, SOR/93-47.
5. *Alejandra Flores Velasquez Immigration Exemption Regulations*, SOR/91-693.
6. *Citizenship Regulations, 1993*, SOR/93-246, as amended.
7. Convention Refugee Determination Division Rules, SOR/93-45.
8. Federal Court Immigration Rules, 1993, SOR/93-22, as amended.
9. *Foreign Ownership of Land Regulations*, SOR/79-416, as amended.
10. *Humanitarian Designated Classes Regulations*, SOR/97-183, as amended.
11. *Immigration Act Fees Regulations*, SOR/97-22, as amended.
12. Immigration Appeal Division Rules, SOR/93-46, as amended.
13. *Immigration Regulations, 1978*, SOR/78-172, as amended.
14. Order Designating the Minister of Citizenship and Immigration as Minister for Purposes of the Act *(Citizenship Act)* SI/94-86.
15. Order Designating the Minister of Citizenship and Immigration as Minister for Purposes of the Act *(Immigration Act)* SI/94-85.
16. *Refugee Claimants Designated Class Regulations*, SOR/90-40, as amended.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

6.2 Immigration Levels Plan

Immigrant Category	2000 Announced	1999 Actuals	1999 Plan	1998 Actual	1997 Actual
Spouses, Fiancés and Children	42,000-45,000	40,744	38,000-41,000	36,687	39,747
Parents/Grandparents	15,000-16,000	14,464	15,500-17,300	14,200	20,218
Total Family	**57,000-61,000**	**55,208**	**53,500-58,300**	**50,887**	**59,965**
Skilled Workers*	100,500-113,300	92,415	100,200-111,200	81,208	105,562
Business	15,000-16,000	13,015	17,700-19,700	13,778	19,927
Provincial Nominees**	1,400				
Total Economic	**116,900-130,700**	**105,430**	**117,900-130,900**	**94,986**	**125,489**
Total Other	**4,000**	**4,766**	**6,500**	**5,417**	**6,174**
Total Immigrant	**177,900-195,700**	**165,404**	**177,900-195,700**	**151,290**	**191,628**
Refugee					
Government-assisted	7,300	7,313	7,300	7,425	7,710
Privately Sponsored	2,800-4,000	2,332	2,800-4,000	2,220	2,659
Refugees Landed in Canada	10,000-15,000	11,780	10,000-15,000	10,179	10,628
Dependants Abroad	2,000-3,000	2,805	2,000-3,000	2,962	3,222
Total Refugee	**22,100-29,300**	**24,230**	**22,100-29,300**	**22,786**	**24,219**
Kosovo Refugees		130			
Total	**200,000-225,000**	**189,764**	**200,000-225,000**	**174,076**	**215,847**

* Includes independents (ND) and assisted relatives (AR).

** Included in the "Other" category from 1997 to 1999.

6.2 Immigration Levels Plan

Immigrant Category	2000 Announced	1999 Actuals	1999 Plan	1998 Actual	1997 Actual
Spouses, Fiancés and Children	42,000-45,000	40,744	38,000-41,000	36,687	39,747
Parents/Grandparents	15,000-16,000	14,464	15,500-17,300	14,200	20,218
Total Family	**57,000-61,000**	**55,208**	**53,500-58,300**	**50,887**	**59,965**
Skilled Workers*	100,500-113,300	92,415	100,200-111,200	81,208	105,562
Business	15,000-16,000	13,015	17,700-19,700	13,778	19,927
Provincial Nominees**	1,400				
Total Economic	**116,900-130,700**	**105,430**	**117,900-130,900**	**94,986**	**125,489**
Total Other	**4,000**	**4,766**	**6,500**	**5,417**	**6,174**
Refugee					
Government-assisted	7,300	7,313	7,300	7,425	7,710
Privately Sponsored	2,800-4,000	2,332	2,800-4,000	2,220	2,659
Refugees Landed in Canada	10,000-15,000	11,780	10,000-15,000	10,179	10,628
Dependants Abroad	2,000-3,000	2,805	2,000-3,000	2,962	3,222
Kosovo Refugees		**130**			

* Includes Independents (ND) and assisted relatives (AR).

** Included in the "Other" category from 1997 to 1999.

6.3 Definitions: Categories of Immigrants

Spouses, Fiancés and Children: Spouses, fiancés and dependent children sponsored by a permanent resident or citizen of Canada who is at least 19 years of age.

Parents and Grandparents: Sponsored by a child at least 19 years of age who is a permanent resident or citizen of Canada.

Skilled Workers: Immigrants selected for their suitability for the Canadian labour force, with their spouses and children.

Business Immigrants: Entrepreneurs, investors and self-employed persons who will make a significant economic contribution by establishing, purchasing or investing in a business or commercial venture in Canada, or through their self-employment, and who will contribute culturally or artistically to Canada.

Other: Members of the Live-in Caregiver Class, Deferred Removal Orders Class, Post-Determination Refugee Claimants in Canada Class, Provincial and Territorial Nominees, and those landed on humanitarian and compassionate grounds.

Government-assisted Refugees: People who are selected for resettlement as Convention refugees under the *Immigration Act* or as members of a class designated pursuant to section 6.3 of the Act, whose settlement will be assisted by the federal government.

Privately Sponsored Refugees: Assisted refugees and designated classes receiving aid from private sources.

Refugees Landed in Canada: People who have been determined to be Convention refugees by the Immigration and Refugee Board of Canada, and who have, upon application, been granted permanent residence.

Dependants Abroad: Dependants, living abroad, of a Convention refugee applying for landing in Canada. Their applications for permanent residence are considered concurrently with that of the principal applicant in Canada.

Topical Index

A

Access to Information 26
Advisory Committee on International Students and Immigration 14
arrivals 9, 10, 17, 22
Asia Pacific Economic Cooperation 9

B

British Columbia 9, 10, 19, 20
Building on a Strong Foundation for the 21st Century 23

C

Canadian citizenship 2, 5, 18, 19, 20, 32
Citizenship 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 32, 33
Citizenship Act 2, 5, 18, 19, 33
Citizenship Act and Regulations 28
Citizenship cost-recovery fees 32
Citizenship of Canada Act 2, 13, 15, 20
Citizenship Regulations 1993 5
client service 2, 3, 9, 13, 23, 25
communications 25, 26, 27
Constitution Act 5
Convention on Transnational Organized Crime 8, 21
Convention refugees 16, 17, 28, 35
Cost-recovery fees 32

D

Department of Foreign Affairs and International Trade 9
Department of Justice 22, 30

E

economic migrants 8
European Free Trade Association 9
European Union 8
excessive demands 14

F

family 12, 13, 15, 17, 28, 34
Federal-Provincial-Territorial Working Group on Access to Professions and Trades 15
Financial Information Strategy 25, 26
Forecast Spending 10, 11, 13, 18, 20, 22, 31
foreign students 8, 12, 13, 14
Free Trade Area of the Americas 9

G

Global Case Management System 25
globalization 8, 9

H

Health Canada 15
Host Program 19, 31
Human Resources Development Canada 14, 30
Human Resources Management 24, 26
human smuggling 8, 21
Humanitarian Designated Classes Regulations 17

I

Immigrant Loans Program 16, 32
Immigration Act 2, 5, 12, 21, 28, 32, 33, 35
Immigration Act and Regulations 20
Immigration Act Fees Regulations (1985) 5
Immigration and Refugee Board 9, 12, 16, 35
Immigration Plan 2, 13, 15
Immigration Regulations 1978 5
Inter-Governmental Consultations Working Group based in Geneva 8
International Organization for Migration 3, 8
irregular migration 21

K

Kosovo 8, 9, 10, 11, 16, 31, 34

M

Maintaining Canada's Humanitarian Tradition 6, 16
Managing Access to Canada 6, 11, 20, 32
Maximizing the Benefits of International Migration 6, 13
Memorandum of Understanding 16
migrant smuggling 8, 11
Modern War Crimes 22, 25, 26

N

National Case Management System 25, 26
non-governmental organizations 2, 5, 17, 23
North American Free Trade Agreement 9, 14

O

organized crime 8, 21
Overseas Service Provider pilot 17

P

Parliament 2, 4, 5, 12, 15, 16, 24, 27
partners 3, 8, 13, 14, 15, 17, 21, 23, 25, 27, 29
people smuggling 21
Planned Spending 10, 11, 13, 16, 18, 20, 22, 30, 31
Promoting the Integration of Newcomers 6, 18
provinces 3, 9, 15, 18, 19, 23, 27, 29, 31

Q

Quality assurance 4, 19

R

Refugee Resettlement Program 12, 16
refugees 2
resettlement 12, 16, 17, 31, 35
Resettlement Assistance Program 16, 31
Revenue 10, 22, 30, 32
Right of Citizenship Fee 32
Right of Landing Fee 32

S

Social Union Framework Agreement 9, 23, 26
Solicitor General 22
State Department 21

T

Temporary Foreign Worker 14
temporary workers 8, 9, 12, 13, 14, 15
territories 8, 15, 19, 23, 27, 29
Treasury Board 4, 12, 25, 30

U

United Nations 3, 8, 21
United Nations High Commission for Refugees 3
United States 3, 8, 21
United States Immigration and Naturalization 21
Urgent Protection pilot 17

V

visitors 5, 8, 9, 12, 13

W

war crimes 10, 11, 20
World Trade Organization 9

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-91

ISBN 0-660-61210-0

Citoyenneté et Immigration Canada

Budget des dépenses de 2000-2001

Approuvé par

L'Honorable Elinor Caplan
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Table des matières

SECTION I : MESSAGE DE LA MINISTRE **2**

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE **5**
A. Mandat, rôles et responsabilités 5
B. Objectifs 6
C. Facteurs externes influant sur le Ministère 8
D. Dépenses prévues 10

SECTION III : OBJECTIFS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ, STRATÉGIES ET RÉSULTATS PRÉVUS **11**
A. Dépenses prévues selon le secteur d'activité 11
B. Objectifs, stratégies et résultats prévus 12

SECTION IV : QUESTIONS HORIZONTALES **30**

SECTION V : INFORMATION FINANCIÈRE **32**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS DIVERS **35**

Section 1 : Message de la Ministre

Je suis heureuse de présenter au Parlement et au public canadien le *Rapport sur les plans et les priorités* de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour la période 2000-2001 à 2002-2003. Nous entrons dans cette période de planification avec une vision claire du programme de citoyenneté et d'immigration du Canada.

Le 25 novembre 1999, j'ai déposé au Parlement le projet d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada. Il s'agit de la première révision importante de la *Loi sur la citoyenneté* en plus de 20 ans. Le principal objectif de cette nouvelle loi est de moderniser la législation afin qu'elle puisse mieux refléter la vraie nature de la citoyenneté canadienne. Je me réjouis de voir le Parlement examiner le projet de loi C16 et d'avoir une nouvelle loi le plus tôt possible.

Une grande consultation nationale a été organisée auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations non gouvernementales (ONG), des principaux intervenants et des Canadiens en général afin d'entendre directement leurs opinions sur les changements proposés d'être d'apporté à notre loi et à notre politique en matière d'immigration et de protection des réfugiés. Je continuerai de faire une large place à la consultation au moment de finaliser les propositions de modification de la *Loi sur l'immigration*, d'améliorer notre système de détermination du statut de réfugié au Canada ainsi que la sélection des réfugiés à l'étranger et d'adopter des mesures visant à moderniser et améliorer le service au client. Ces changements tiendront compte de notre volonté d'attirer des immigrants qui aideront à combler les besoins économiques et sociaux du Canada, d'assurer la protection des réfugiés authentiques grâce à un système de

détermination du statut de réfugié équitable et plus rapide et de préserver l'intégrité des systèmes d'immigration et de protection des réfugiés.

CIC continue d'appuyer pleinement les priorités de l'administration fédérale et les principales questions horizontales, notamment l'objectif de bâtir un Canada plus fort en maximisant les avantages sociaux et économiques découlant de l'immigration par la sélection de nouveaux venus au Canada. Selon le Plan d'immigration de 2000, le Ministère prévoit accueillir entre 200 000 et 225 000 immigrants au Canada. Toujours selon ce plan, CIC maintiendra la tradition humanitaire du Canada à l'égard des réfugiés en acceptant de 22 100 à 29 300 réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection.

Je demeure déterminée à réaliser l'objectif à long terme d'admettre un nombre d'immigrants équivalent à environ 1 % de notre population. J'ai l'intention de discuter de la possibilité d'un plan pluriannuel pour l'avenir avec les

gouvernements provinciaux et territoriaux, des membres d'organisations non gouvernementales ainsi que d'autres. Nous pourrons ainsi clarifier nos intentions sur le programme d'immigration du Canada des années à venir et examiner un certain nombre de grandes questions concernant l'immigration ainsi que la capacité des provinces et des municipalités d'accueillir de nouveaux immigrants. J'espère qu'un tel processus pluriannuel élargira la capacité du Ministère de réaliser ses engagements d'une manière délibérée et efficace.

Le Ministère s'efforce également d'améliorer le service au client en tenant compte de la grande diversité des parties intéressées par les programmes de citoyenneté et d'immigration. Nous sommes en train d'étudier les nombreuses questions d'importance pour les demandeurs, leurs répondants, les employeurs éventuels et les organismes représentants. Nous examinons aussi les aspects cruciaux pour les provinces et les municipalités qui voient d'un bon œil les avantages et les biens qu'apportent les nouveaux arrivants, mais qui doivent aussi administrer les services publics correspondants. Je crois sincèrement que ces nouveaux efforts nous permettront d'offrir nos services avec plus d'équité et d'efficacité et de trouver des moyens novateurs d'exécuter nos activités en tenant compte des besoins changeants de nos clients et du milieu en évolution rapide dans lequel nous travaillons. Nous arriverons ainsi à un traitement équitable et plus rapide des demandes, qui sera garant de l'intégrité de nos programmes et contribuera à l'édification d'une société caractérisée à la fois par la diversité et par la cohésion.

Les immigrants ont façonné notre pays et ils continueront de le faire. Les contributions qu'ils ont apportées au Canada sont sources d'une fierté collective à l'égard de nos valeurs et de notre patrimoine social et économique. En entrant dans le 21e siècle, CIC continuera d'intensifier la collaboration entre les partenaires, à la fois à l'échelle nationale et internationale. Nous continuerons de préconiser des programmes destinés à revigorer l'économie canadienne et de participer à l'édification de la nation grâce à des programmes et à des processus efficaces et efficients de sélection et d'intégration des nouveaux immigrants au Canada. Sur la scène internationale, nous continuerons de collaborer avec un certain nombre d'organisations, comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations, les Nations Unies et d'autres afin de nous attaquer à des problèmes communs qui nécessitent des solutions internationales. Nous adoptons aussi une approche bilatérale avec de nombreux pays, dont les États-Unis, car les problèmes migratoires sont de nature internationale et nécessitent souvent une perspective internationale.

L'atteinte de ces objectifs ne se fera toutefois pas sans présenter quelques défis au Ministère dont j'ai la charge, à nos partenaires internationaux et nationaux ainsi qu'aux collectivités partout au Canada. Pour relever ces défis tout en préservant l'intégrité de notre programme, il faudra que nous disposions des ressources et des outils nécessaires à la tâche. Je sais pouvoir compter, dans l'année qui vient, sur l'appui et l'engagement constants des employés du Ministère afin de relever ces défis.

Déclaration de la direction concernant le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2000-2001* de **Citoyenneté et Immigration Canada.**

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies du Ministère ainsi que les résultats clés escomptés;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels sous-jacents.

Je suis satisfaite des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie ce document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Signature :

Date :

Nom : Janice Cochrane

Téléphone : (613) 954-3501

Titre : Sous-ministre

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Mandat

L'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* prévoit que le Parlement du Canada et les législatures provinciales exercent, de concert, le pouvoir de faire des lois en matière d'immigration tout en précisant que les lois fédérales priment sur les lois provinciales en cas d'incompatibilité. Le paragraphe 91(25) de cette même loi confère au Parlement du Canada des pouvoirs exclusifs en ce qui concerne la législation sur la naturalisation et les étrangers.

Le 23 juin 1994, le Parlement a créé le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (*Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration*) et a investi son ministre des pouvoirs, devoirs et fonctions se rattachant à toutes les questions relatives à la citoyenneté et à l'immigration qui relèvent de sa compétence. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) est responsable de l'application de la *Loi sur la citoyenneté* et de la *Loi sur l'immigration*, de même que des règlements pris aux termes de ces lois, ce qui inclut le *Règlement sur la citoyenneté, 1993, le Règlement sur les prix à payer – Loi sur l'immigration* (1985) et le *Règlement sur l'immigration de 1978.*

Rôles

Citoyenneté et Immigration Canada établit la politique d'immigration, gère les niveaux d'immigration et, avec d'autres organismes et ministères fédéraux, facilite et contrôle l'autorisation de séjour des immigrants, des réfugiés et des visiteurs au Canada. En collaboration avec d'autres ordres du gouvernement ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales, CIC aide les nouveaux arrivants à s'établir et à s'adapter au Canada. Il appuie la mission humanitaire du Canada et ses engagements internationaux connexes en fixant le cadre stratégique de la protection des réfugiés et en gérant le programme correspondant. Il protège également la santé des Canadiens en obligeant tous les immigrants et certains visiteurs à passer un examen médical et assure la sécurité de la société canadienne en repérant et en renvoyant les individus qui n'ont pas le droit d'entrer ou de demeurer au Canada.

CIC fixe les grands principes en matière de citoyenneté, y compris les critères de recevabilité des demandes et les connaissances requises en vue de l'attribution de la citoyenneté canadienne. Il fournit en outre aux Canadiens des preuves de citoyenneté, aide les nouveaux arrivants et les organismes à comprendre la signification de la citoyenneté canadienne et fait la promotion de la citoyenneté en tant que symbole et expression des droits et des responsabilités des membres de la collectivité canadienne.

Responsabilités

La députée Elinor Caplan est la ministre responsable de Citoyenneté et Immigration Canada. La principale responsabilité de toutes les opérations du Ministère revient à la sous-ministre assistée du sous-ministre délégué. Ils sont secondés par trois sous-ministres adjoints (SMA).

Le SMA du Développement des politiques et des programmes et le SMA des Opérations sont responsables ensemble des quatre secteurs d'activité suivants :

- maximiser les avantages des migrations internationales;
- maintenir la tradition humanitaire du Canada;
- promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants;
- gérer l'accès au Canada.

Ces activités représentent 784,7 millions de dollars et 2 938 équivalents temps plein (ETP). Le SMA des Services de gestion et le SMA du Développement des politiques et des programmes sont responsables ensemble du secteur d'activité qui consiste à « Fournir des services de gestion ». Ce secteur d'activité représente 94,5 millions de dollars et 908 ETP.

B. Objectifs

L'objectif du Ministère est de faire en sorte que le mouvement des personnes à destination du Canada et l'appartenance à la société canadienne contribuent aux intérêts sociaux et économiques du Canada tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens.

Sa mission consiste à bâtir un Canada plus fort, c'est-à-dire :

- **tirer profit au maximum des mouvements migratoires mondiaux;**
- **protéger les réfugiés au Canada et à l'étranger;**
- **définir l'appartenance à la société canadienne et favoriser l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants;**
- **gérer l'accès au Canada.**

Tableau 2.1 : Organigramme

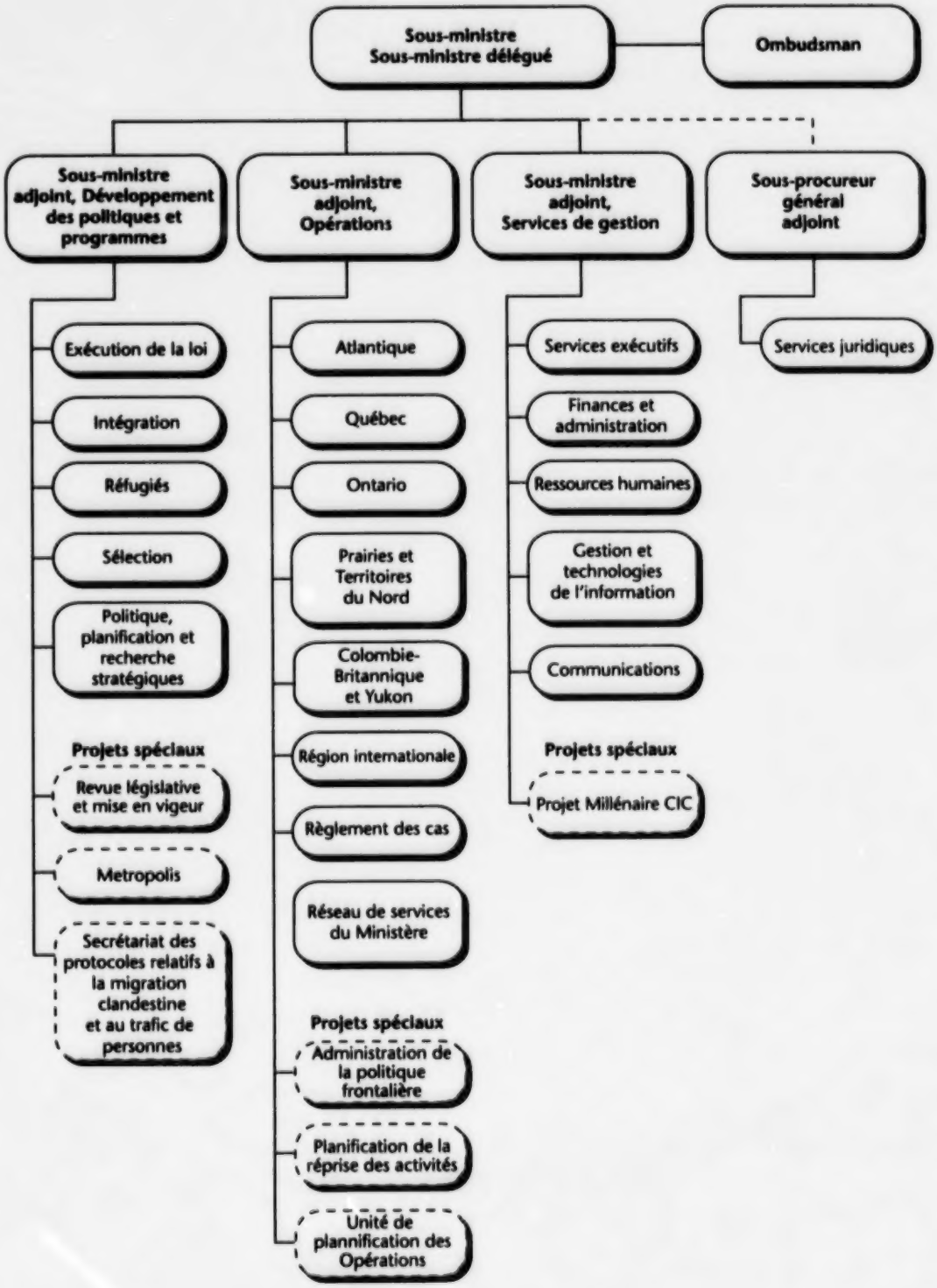

C. Facteurs externes influant sur le Ministère

Citoyenneté et Immigration Canada exécute ses activités dans un contexte international où la croissance de la population mondiale, la mondialisation des marchés ainsi qu'une grande diversité de tendances et d'événements politiques, économiques, sociaux et environnementaux influent sur tous les aspects de notre programme. À cause de la restructuration mondiale, de meilleurs réseaux de transport et de la fluctuation des forces du commerce et des marchés, des millions de personnes sont en déplacement dans le monde et cherchent de nouvelles possibilités économiques que ce soit sur une base permanente ou temporaire. À preuve, l'intérêt de plus en plus grand que manifestent à l'égard du Canada les migrants éventuels de la composante économique, les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers et les visiteurs. CIC joue un rôle de premier plan pour saisir les grandes possibilités de participation à l'élargissement du marché mondial et du tourisme créées par les mouvements migratoires mondiaux. La situation offre aussi la chance de créer une réserve de travailleurs qualifiés qui peuvent améliorer la base du savoir du Canada et son avantage stratégique dans un environnement mondial de plus en plus compétitif.

Ces mouvements migratoires mondiaux englobent également beaucoup d'individus qui fuient la guerre civile, la persécution pour des motifs politiques ou religieux et qui ont besoin de protection. D'autres encore cependant ne cherchent qu'à améliorer leur sort. L'écart grandissant entre les riches et les pauvres dans la plupart des pays et entre les pays riches et les pays pauvres influence ceux qui choisissent d'émigrer, légalement ou non. L'effondrement des structures et des pouvoirs sociaux et légaux dans bien des pays incite aussi des individus sans scrupules à profiter de situations particulières pour s'enrichir illégalement.

Pour venir à bout de ces problèmes, le Canada peut compter sur une collaboration internationale de plus en plus grande afin de protéger les réfugiés et de prévenir l'introduction de clandestins. Avec l'aide de ses partenaires internationaux, CIC cherche à faire obstacle à la criminalité transnationale organisée, au terrorisme ainsi qu'à l'augmentation des activités d'introduction et de trafic de clandestins. Les réseaux de criminels impliqués dans ces activités disposent de moyens de plus en plus stratégiques et complexes. L'Organisation internationale pour les migrations estime que, dans le monde, le crime organisé retire des profits de l'ordre de 5 à 7 milliards de dollars pour introduire des clandestins dans des pays. Le Canada, de même que d'autres nations, est devenu la cible d'organisations criminelles internationales installées en Europe de l'Est, en Russie, en Asie et en Amérique latine. CIC lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme en élargissant ses activités d'échange de renseignements sur la sécurité et la criminalité avec ses partenaires internationaux. En particulier, le Ministère prend part à d'importantes initiatives, notamment la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, le protocole du G8 et les deux protocoles connexes, l'un portant sur l'introduction clandestine de migrants et l'autre sur le trafic de femmes et d'enfants. CIC est aussi très actif dans beaucoup de forums internationaux, notamment dans le groupe de travail des Consultations intergouvernementales sur les politiques d'accueil et de migration des réfugiés, dont le siège se trouve à Genève, et dans des discussions sur les migrations internationales avec les membres de l'Union européenne. Nous participons également à des pourparlers bilatéraux avec les États-Unis afin d'en arriver à une vision commune de la gestion de l'admission sur nos territoires respectifs afin d'assurer la sécurité de nos citoyens tout en facilitant l'autorisation de séjour des grands voyageurs.

Ce contexte international dynamique met aussi à l'épreuve notre capacité de gérer l'aide humanitaire, en particulier le programme de protection des réfugiés, et de réagir aux crises internationales comme celle du Kosovo. En outre, l'arrivée récente de clandestins par bateaux au large de la côte ouest fait ressortir la difficulté de concilier les objectifs

humanitaires et l'application de la loi avec la planification d'urgence. Ces événements et d'autres crises internationales peuvent survenir à n'importe quel moment et échappent, en général, au contrôle de n'importe quel ministère. Voilà qui met en relief la nécessité pour le Ministère d'être prêt en tout temps à réagir à des événements urgents et souvent imprévus.

À l'échelle nationale, les politiques d'immigration et de protection des réfugiés sont déterminantes pour appuyer les objectifs plus larges du gouvernement, c'est-à-dire contribuer à la santé de la société et de l'économie, faire progresser les engagements humanitaires et procurer aux citoyens une qualité de vie optimale. Dans la mise en valeur des possibilités qu'offrent la mondialisation et le libre-échange, CIC joue un rôle important en facilitant l'autorisation de séjour des travailleurs, des gens d'affaires et des investisseurs qui possèdent des compétences transférables de haut niveau susceptibles d'améliorer le capital humain et financier du Canada et de développer une économie fondée sur le savoir. Le Ministère facilite également l'autorisation de séjour de visiteurs et d'étudiants qui permettent de créer des liens commerciaux et culturels. En outre, l'admission de travailleurs temporaires peut contribuer à combler les besoins à court terme du marché du travail du Canada et à satisfaire aux exigences des entreprises qui cherchent des travailleurs hautement qualifiés qui peuvent aider le Canada à stimuler la croissance économique et à se donner un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale. Il faut toutefois reconnaître que ces possibilités s'accompagnent de nouveaux défis. Il est devenu plus difficile de reconnaître dans notre bassin de clients possibles ceux qui possèdent les compétences et le niveau d'études requis en partie parce que les plus désireux d'émigrer en vue d'améliorer leur sort économique sont souvent ceux qui ont le moins de qualifications. Cela devient particulièrement difficile à mesure que nous nous tournons davantage vers des pays sources caractérisés par des complexités de traitement et des inquiétudes au sujet de l'intégrité du programme.

En gérant notre programme d'immigration et en appuyant les possibilités économiques et commerciales connexes, le Ministère continue de diriger le Groupe de travail sur l'admission temporaire dans le cadre de l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord. Il participe également à d'autres initiatives analogues, par exemple au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et aux négociations courantes de l'Association européenne de libre-échange (AELE) concernant une entente de libre-échange. En outre, CIC appuie les préparatifs du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en vue des prochaines négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le Ministère appuie également d'autres priorités de l'administration fédérale, c'est-à-dire la nécessité d'une responsabilité fiscale, le besoin accru d'un cadre stratégique intégré pour l'ensemble du gouvernement, l'Entente-cadre sur l'union sociale et le renforcement des partenariats, surtout avec les provinces, le secteur bénévole et les citoyens canadiens.

Dans son dernier examen de CIC, le vérificateur général a recommandé de procéder à une révision importante du processus de détermination du statut de réfugié afin d'en assurer l'intégrité et d'améliorer son efficacité et son efficience. À cet égard, CIC et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) ont conclu un solide partenariat afin de déterminer ensemble quels changements stratégiques et administratifs sont nécessaires pour améliorer le système. Par ce partenariat renforcé avec la CISR, nous sommes plus en mesure d'appuyer les engagements du gouvernement en ce qui concerne les politiques et les programmes d'immigration et de protection des réfugiés.

L'opinion publique joue aussi un rôle important dans la définition du contexte national. Au cours de la dernière année, les médias ont fait une large place aux politiques et aux programmes de CIC, en raison surtout de l'aide humanitaire accordée au Kosovo et de l'arrivée par bateau de migrants sur la côte

de la Colombie-Britannique l'été dernier. Selon toute vraisemblance, le public et les médias continueront de suivre de près l'élaboration d'une politique future et sa mise en œuvre. Les principales activités, notamment la réforme législative, la planification pluriannuelle des niveaux d'immigration, les initiatives du service au client et la grande diversité des plans qui sont exposées dans le présent rapport sont conçues pour remédier à ces diverses influences. Mais le défi consiste à faire en sorte que CIC puisse réagir rapidement et efficacement à un contexte en évolution rapide sans compromettre l'intégrité du programme.

D. Dépenses prévues

2.1 Dépenses prévues : Programme de citoyenneté et d'immigration (en millions de dollars)

	Prévision de dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
Budgétaires du budget principal des dépenses	677,5	878,5	650,4	650,7
Non budgétaires du budget principal (brutes)	S/O	S/O	S/O	S/O
Moins recettes disponibles (brutes)	S/O	S/O	S/O	S/O
Total du budget principal	677,5	878,5	650,4	650,7
Ajustements**	232,9	0,7	74,4	59,3
Dépenses prévues brutes	910,4*	879,2	724,8	710,0
Moins recettes non disponibles	364,1	349,1	349,1	349,1
Plus coût des services reçus sans frais	183,8	189,3	189,3	189,3
Coût net du programme	730,1	719,4	565,0	550,2
Équivalents temps plein	3 934	3 891	3 815	3 815

Explication du changement : La prévision des dépenses pour 1999-2000 comprend des ressources additionnelles liées à l'aide humanitaire pour le Kosovo, à l'arrivée de clandestins par bateau en Colombie-Britannique et au projet de l'an 2000. Les dépenses prévues pour 2000-2001 comprennent les ressources liées au projet du Kosovo, aux contributions pour l'établissement qui ont été reportées de l'exercice de 1999-2000 et des ressources additionnelles liées à l'introduction de clandestins, à l'élimination de l'arriéré et à la prestation de services publics essentiels. Les dépenses prévues pour 2001-2002 et au-delà diminuent en raison de l'arrêt du financement pour le Kosovo, l'introduction de clandestins et les crimes de guerre et le début du remboursement du prêt pour le projet de l'an 2000.

* Représente la prévision la plus juste des dépenses totales nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

** Les ajustements visent les montants approuvés depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) ainsi que les initiatives budgétaires.

Section III : Objectifs des secteurs d'activité, stratégies et résultats prévus

A. Dépenses prévues selon le secteur d'activité

2.2 Dépenses nettes prévues par programme selon le secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
Maximiser les avantages des migrations internationales	88,3	**130,2**	130,2	115,2
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	230,5	**161,7**	82,7	82,7
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	315,2	**320,4**	309,4	309,4
Gérer l'accès au Canada	146,9	**172,4**	124,2	124,2
Fournir des services de gestion	129,5	**94,5**	78,3	78,5
Total des dépenses prévues	910,4*	**879,2**	724,8	710,0

Explication du changement : La prévision des dépenses pour 1999-2000 comprend des ressources additionnelles liées à l'aide humanitaire pour le Kosovo, à l'introduction de clandestins et au projet de l'an 2000. Les dépenses prévues pour 2000-2001 comprennent les ressources liées au projet du Kosovo, aux contributions pour l'établissement qui ont été reportées de l'exercice de 1999-2000 et des ressources additionnelles liées à l'introduction de clandestins, l'élimination de l'arriéré et à la prestation de services essentiels.

* Représente la prévision la plus juste des dépenses totales nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

B. Objectifs, stratégies et résultats prévus

Le tableau qui suit expose les stratégies du Ministère pour chacun de ses objectifs, tels qu'ils ont été adaptés à partir du Rapport annuel de 1999 déposé au Parlement par le président du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Citoyenneté et Immigration Canada dispose d'un budget de 879,2 millions de dollars

Objectifs de CIC	Strategies	Page
	Qui se traduisent par :	
	• L'atteinte des niveaux d'immigration prévus	13
	• La réunion d'immigrants avec leurs répondants canadiens, membres de leur famille	13
	• La sélection de gens d'affaires immigrants notamment d'investisseurs	14
	• La sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien	14
	• L'admission au Canada de visiteurs et d'étudiants dont la présence au Canada stimule la demande de biens et de services	14
	• L'admission de travailleurs temporaires dont la présence au Canada comble des lacunes dans les compétences sur le marché du travail national.	14
	• L'admission de travailleurs temporaires qui transfèrent aux travailleurs canadiens des compétences professionnelles recherchées	14
	• L'atteinte du nombre prévu de réfugiés parrainés par le gouvernement et par le secteur privé	17
	• Un programme d'établissement des réfugiés efficace et mieux adapté	17
	• L'élargissement de l'influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés	
	• L'établissement de rapports de travail efficaces entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC	18
	• L'intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne	19
	• La progression des ententes visant à améliorer la prestation des services d'établissement	20
	• La pleine participation à la société canadienne par l'attribution de la citoyenneté aux résidents permanents admissibles	20
	• La promotion et la compréhension efficaces des questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration	20
	• Les activités du Ministère qui contribuent à la protection de la société canadienne	22
	• L'interception des individus qui cherchent à entrer au Canada avec de faux documents	22
	• L'établissement de rapports sur les individus qui contreviennent à la *Loi sur l'immigration* et, si nécessaire, leur détention	23
	• Le renvoi des personnes non admissibles au Canada, surtout de celles qui constituent une menace pour la société canadienne	23

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
88,3 M$	**130,2 M$**	130,2 M$	115,2 M$
1 216 ETP	**1 216 ETP**	1 216 ETP	1 216 ETP

Explication du changement : Les dépenses prévues pour 2000-2001 comprennent les ressources consacrées à la prestation de services essentiels et à l'élimination de l'arriéré. Les dépenses prévues pour 2002-2003 diminuent à cause de la réduction du financement de l'élimination de l'arriéré.

B. Objectif et description du secteur d'activité

L'objectif du secteur d'activité qui consiste à maximiser les avantages des migrations internationales est de tirer le maximum d'avantages économiques et sociaux des mouvements migratoires mondiaux.

Ce secteur d'activité :

- élabore des politiques et des programmes de sélection des immigrants et d'évaluation des visiteurs;
- recommande au ministre le nombre prévu d'immigrants à admettre au Canada chaque année;
- évalue les qualités des personnes qui cherchent à s'établir en permanence au Canada en fonction des critères applicables aux immigrants;
- évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels en fonction des critères applicables;
- évalue le risque que présentent les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels pour la santé des Canadiens et l'incidence possible sur le système de santé du Canada.

C. Stratégies et résultats prévus

Plan d'immigration

Le Plan d'immigration de l'an 2000 du Ministère prévoit admettre de 200 000 à 225 000 personnes au Canada, c'est-à-dire de 177 900 à 195 700 immigrants et de 22 100 à 29 300 réfugiés.

Pour atteindre cet objectif, le Ministère adoptera des mesures afin d'affecter les ressources nécessaires à l'étranger et d'améliorer le service au client par l'efficience du traitement. Il propose également d'établir un cadre de planification pluriannuelle afin de faire en sorte que les niveaux d'immigration annuels soient prévus et réalisés en tenant compte des contextes national et international plus vastes. La consultation des gouvernements provinciaux et territoriaux sera un élément clé de l'élaboration de ce processus de planification.

Réunion des familles

CIC prévoit faciliter la réunion des familles en modernisant la définition de « famille » afin de mieux l'adapter à la société contemporaine. Des modifications législatives et stratégiques seront apportées parallèlement à des initiatives plus vastes du gouvernement fédéral comme le projet de loi omnibus sur les droits et obligations réciproques des partenaires de même sexe et des conjoints de fait et la réforme de la législation de

l'immigration par CIC. Par le projet de loi C16, la nouvelle loi proposée sur la citoyenneté au Canada, le Ministère cherchera à assurer un traitement égal aux enfants adoptés à l'étranger aux fins de leur admission au Canada.

Composante économique – Gens d'affaires et travailleurs qualifiés

Par la réforme de la législation, CIC prévoit établir de nouveaux principes et de nouvelles procédures afin d'améliorer les avantages économiques découlant de l'immigration des gens d'affaires. Il rendra plus efficace la sélection des gens d'affaires en mettant en place des définitions objectives et vérifiables de cette activité. Il continuera d'évaluer l'efficacité des critères de sélection comme l'âge, les études et la connaissance de la langue, afin de déterminer leur incidence sur le rendement économique au Canada. Les changements subséquents apportés à ces facteurs seront appréciés en fonction de données de recherche vérifiables. Les conditions imposées aux gens d'affaires après l'octroi du droit d'établissement seront plus objectives et transparentes. La catégorie des travailleurs autonomes sera simplifiée afin d'éviter le chevauchement avec les programmes concernant les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires tout en conservant un moyen de sélectionner des gens de talent sur le plan artistique et culturel ainsi que des cultivateurs travaillant à leur compte.

Programme des candidats d'une province

Au cours de l'exercice de 2000-2001, CIC va probablement terminer les négociations et signer des ententes concernant les candidats d'une province avec l'Île-du-Prince-Édouard et le territoire du Yukon. En outre, l'évaluation des activités de ce programme à ce jour pour le Manitoba et la Saskatchewan sera terminée et les résultats communiqués pendant l'année.

Admission d'étudiants étrangers

En 2000-2001, CIC élaborera diverses initiatives stratégiques afin de faciliter l'autorisation de séjour des étudiants étrangers au Canada. Il cherchera également, par ses politiques, à faciliter le traitement des demandes de résidence permanente présentées par des étudiants se trouvant au Canada et satisfaisant aux critères de sélection.

La consultation du Comité consultatif sur les étudiants internationaux et l'immigration (CCEII) se poursuivra. Le Comité réunit les principaux intervenants du domaine de l'éducation internationale, telles les associations d'établissements d'enseignement publics et privés ainsi que des représentants d'autres ministères du gouvernement. En outre, CIC travaillera étroitement avec ses partenaires d'autres ministères afin d'améliorer les dispositions liées à l'emploi et applicables aux étudiants.

Admission de travailleurs temporaires

CIC et Développement des ressources humaines Canada (DRHC) vont collaborer afin de terminer la mise en œuvre de la restructuration du programme des travailleurs étrangers temporaires. Ce programme, dans sa version restructurée, répond aux demandes des employeurs qui veulent un traitement plus rapide et plus libéral des autorisations d'emploi des travailleurs qui viennent combler des pénuries de main-d'œuvre. Les activités seront axées sur la mise en œuvre du programme au niveau local, sur la promotion du programme et sur les clients externes.

Accords internationaux

CIC a la responsabilité de faire en sorte que les accords de libre-échange existants et futurs tiennent compte des préoccupations du Canada en matière d'immigration. Ces préoccupations portent principalement sur l'admission temporaire des gens d'affaires et sur la garantie d'une plus grande transparence. Nos engagements internationaux comprennent entre autres la direction des délégations canadiennes qui participent au Groupe de travail sur

l'admission temporaire dans le cadre de l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord et à l'Accord de libre-échange Canada-Chili. CIC continuera d'appuyer les efforts du gouvernement canadien et du MAECI afin de libéraliser le commerce par la participation aux négociations de nouveaux accords commerciaux avec l'AELE, la ZLEA et l'APEC.

Santé des immigrants

CIC est déterminé à mieux protéger la santé publique et à limiter le fardeau excessif que peuvent représenter les immigrants pour les systèmes de santé et les services sociaux financés par l'État. À l'heure actuelle, les demandeurs qui ont une maladie infectieuse active susceptible de constituer une menace pour la santé publique sont jugés non admissibles sur le plan médical jusqu'à ce que la maladie soit convenablement traitée. Les demandeurs qui ont une maladie non évolutive ou traitée sont autorisés à entrer au Canada, mais ils sont placés sous surveillance médicale, c'est-à-dire qu'ils doivent se présenter aux responsables de la santé publique de la province ou du territoire où ils comptent s'installer. Si l'on considère qu'ils sont susceptibles de constituer un fardeau excessif pour les services sociaux ou les services de santé du Canada, ils sont jugés non admissibles sur le plan médical.

CIC collaborera avec Santé Canada et les provinces et les territoires afin d'améliorer le système de surveillance médicale ainsi que l'examen médical réglementaire des demandeurs du statut de réfugié. CIC a établi une définition objective du fardeau excessif et attend des réponses des provinces et des territoires à ce sujet. De nouveaux tests courants adaptés seront alors proposés pour les maladies constituant un fardeau excessif. De nouveaux tests courants pour les maladies susceptibles de constituer un danger pour la santé publique seront élaborés en fonction des résultats de recherche actuellement menée par Santé Canada.

Accès aux métiers et aux professions

CIC est déterminé à appuyer les provinces et les territoires dans leurs efforts de mettre en place une infrastructure pour l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence étrangers. À cet égard, CIC continuera de coprésider le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès aux métiers et aux professions. Pour donner suite à la grande conférence nationale sur la reconnaissance des titres de compétence au 21e siècle, CIC continuera de favoriser l'élargissement des services d'évaluation des titres de compétence et de collaborer avec les provinces afin de donner plus d'information aux clients à l'étranger sur les services d'évaluation des titres et sur les liens avec les associations professionnelles. CIC et DRHC créeront un site Web pour les intervenants afin de communiquer l'information et les pratiques exemplaires. CIC continuera aussi d'appuyer les initiatives provinciales visant à créer des normes d'évaluation de la qualité et de transférabilité des titres de compétence.

Résultats prévus

- Atteinte du niveau d'immigration prévu, soit l'admission de 200 000 à 225 000 nouveaux arrivants au Canada en 2000.
- Dépôt au Parlement, le 1er novembre 2000 ou avant cette date, du Plan d'immigration de 2001.
- Présentation de la modification du *Règlement sur l'immigration* afin d'inclure les conjoints de fait et les partenaires de même sexe dans la définition réglementaire de la catégorie de la famille.
- Présentation des dispositions de la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada visant à assurer un traitement égal aux enfants biologiques et aux enfants adoptés par des citoyens canadiens.
- La réforme de la législation et des politiques fournira l'occasion de faire avancer un certain nombre d'initiatives stratégiques. Parmi celles-ci figurent le renforcement de la réunion des familles par la formulation d'une définition plus

objective et moderne de la famille et la simplification des formalités d'immigration pour les conjoints. En outre, des propositions seront faites afin d'accroître l'intégrité de la sélection médicale des immigrants et des non-immigrants. Enfin, pour augmenter les avantages des migrations dans la composante économique, nous établirons des critères de sélection plus simples, plus efficaces et complets de même que de nouvelles procédures de traitement des demandes d'immigration des travailleurs temporaires au Canada.

- Élaboration d'un nouveau modèle de sélection des immigrants de la composante économique.
- Lancement de la première phase du programme restructuré des travailleurs étrangers temporaires.
- Élaboration d'une stratégie avec Santé Canada, les provinces et les territoires, d'autres partenaires et intervenants afin d'améliorer le système actuel de surveillance médicale et s'assurer que les revendicateurs du statut de réfugié subissent rapidement l'examen médical réglementaire de l'immigration.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
230,5 M$	**161,7 M$**	82,7 M$	82,7 M$
108 ETP	**108 ETP**	108 ETP	108 ETP

Explication du changement : Les ressources additionnelles liées à l'aide humanitaire fournie par CIC dans la crise du Kosovo sont incluses à la fois dans la prévision des dépenses de 1999-2000 et dans les dépenses prévues de 2000-2001.

B. Objectif et description du secteur d'activité

L'objectif du secteur d'activité consistant à maintenir la tradition humanitaire du Canada est de protéger les réfugiés et les personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire.

Ce secteur d'activité :

- assure un leadership international dans la recherche de solutions durables aux problèmes des réfugiés, notamment le rapatriement volontaire, l'intégration locale, la réinstallation dans un autre pays ou l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités;
- élabore et met en œuvre des politiques et des programmes afin d'appuyer les engagements humanitaires du Canada et ses obligations en matière de protection à la fois à l'échelle nationale et internationale;
- sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et par le secteur privé, conformément aux niveaux annuels présentés au Parlement;
- fournit des services de santé d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime provincial d'assurance maladie (programme fédéral de santé intérimaire);

- offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réétablissement au Canada a été acceptée dans le cadre du Programme des prêts aux immigrants et du programme d'aide au réétablissement;
- aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées, en temps opportun, en lui fournissant de l'information sur des cas et des pays particuliers relativement à des problèmes de réfugiés grâce à la mise en place d'un protocole d'entente à cet égard signé par CIC et la CISR.

C. Stratégies et résultats prévus

Atteinte du nombre prévu de réfugiés parrainés par le gouvernement

En 2000, CIC prévoit admettre le nombre prévu de 7 300 réfugiés parrainés par le gouvernement et atteindre au moins la limite intérieure de la fourchette de 2 800 à 4 000 réfugiés parrainés par le privé et sélectionnés à l'étranger.

Programme de réétablissement des réfugiés

Les décisions qui sont prises afin d'atteindre les objectifs concernant le nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger ont des répercussions importantes sur divers aspects allant de l'établissement des objectifs, à la sélection et à la source des réfugiés jusqu'à l'établissement d'initiatives et d'infrastructures afin de transporter et d'intégrer les réfugiés dans les destinations au Canada. C'est le programme de réétablissement des réfugiés qui s'occupe de ces divers aspects.

CIC est déterminé à rendre le programme de réétablissement des réfugiés plus efficace et mieux adapté. À cette fin, le Ministère continuera d'adopter des procédures plus souples pour la sélection des réfugiés.

Le Ministère est également déterminé à accélérer le traitement des cas de réfugiés qui ont besoin d'une protection urgente. Le Ministère propose donc de travailler en collaboration avec les organisations non gouvernementales qui aideront à trouver, identifier et entreprendre la préparation initiale du cas des réfugiés qui seront sélectionnés à l'étranger. Deux projets pilotes sont en cours à cet égard. Le projet pilote sur la protection d'urgence guidera les efforts de CIC afin d'établir des procédures pour un traitement plus rapide par des ententes plus efficaces entre le gouvernement et les partenaires non gouvernementaux. Le projet pilote sur les fournisseurs de service à l'étranger aidera à évaluer l'utilité et le rôle des organisations non gouvernementales internationales. L'évaluation des deux projets pilotes se fera au cours de l'exercice financier de 2000-2001.

Détermination du statut de réfugié au Canada

En appuyant les engagements et les obligations du Canada en rapport avec la protection des réfugiés à la fois à l'échelle nationale et internationale, le Ministère cherche constamment à améliorer l'efficience et l'intégrité du système canadien de détermination du statut de réfugié.

S'inspirant des orientations stratégiques et législatives proposées au début du nouveau millénaire, le Ministère prévoit adopter de nouvelles politiques et procédures qui renforceront la protection des réfugiés tout en minimisant le recours abusif au système. Il s'agit entre autres de consolider le processus décisionnel sur la protection et d'élargir les motifs de protection, de simplifier le processus de détermination du statut de réfugié, de resserrer les critères de recevabilité, d'élaborer une stratégie concernant les interventions ministérielles et de mettre en place de nouvelles mesures pour réduire le nombre de sans-papiers.

Le Ministère adoptera de nouvelles mesures administratives pour accélérer le traitement à toutes les étapes du processus de détermination du statut de réfugié, à partir du dépôt initial de la revendication jusqu'à l'octroi du droit d'établissement ou le renvoi. Une attention particulière sera accordée à l'accélération du traitement des revendications des demandeurs détenus.

Dans le cadre de l'entente de gestion conclue avec la CISR, le Ministère reverra les processus administratifs des premières étapes de la détermination du statut de réfugié (avant l'audience devant la CISR) et trouvera des façons d'améliorer la coordination de l'information et de réduire les délais de traitement. Le Ministère collaborera plus étroitement avec des membres de la collectivité pour faire en sorte que les revendicateurs reçoivent l'aide nécessaire, au besoin, pour bien comprendre les exigences et remplir les formulaires.

Afin de respecter l'engagement de la Ministre de réduire de 5 à 3 ans le délai d'attente avant d'octroyer le droit d'établissement aux réfugiés au sens de la Convention sans pièces d'identité, tels que définis dans la catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièces d'identité, le règlement sera modifié et les résultats seront suivis.

Le *Règlement sur les catégories d'immigrants précisées pour des motifs d'ordre humanitaire* sera aussi modifié pour tenir compte de la législation proposée sur la modernisation des avantages afin d'assurer un traitement égal aux partenaires de même sexe et aux conjoints de fait.

Résultats prévus

- Atteinte du nombre prévu de réfugiés parrainés par le gouvernement, soit 7 300, et de la limite inférieure de la fourchette de 2 800 à 4 000 réfugiés parrainés par le privé et sélectionnés à l'étranger, et octroi, au Canada, du droit d'établissement à quelques 10 000 à 15 000 réfugiés ainsi qu'à environ 2 000 à 3 000 personnes à charge à l'étranger.
- La révision proposée de la législation et des politiques fournira l'élan voulu pour atteindre un certain nombre de résultats, notamment des critères plus souples pour la sélection de réfugiés en fonction de leur besoin de protection et d'établissement à plus long terme, un traitement plus rapide des cas de protection d'urgence grâce à des projets pilotes sur des ententes de collaboration plus efficaces entre le gouvernement et les répondants privés, de nouvelles procédures pour permettre le traitement simultané du cas des membres d'une même famille, la mise à l'essai et l'évaluation du modèle de réétablissement des réfugiés, l'établissement de partenariats avec des partenaires au Canada et des ONG à l'étranger afin de trouver, d'identifier et de réétablir des réfugiés qui ont un besoin urgent de protection et finalement, la création d'un site Internet pour partager l'information avec tous les partenaires importants.
- Élaboration d'un cadre opérationnel pour la mise en œuvre des modifications réglementaires et législatives proposées concernant le système de détermination du statut de réfugié au Canada.
- Examen des processus opérationnels courants au début même de la détermination du statut de réfugié, c'est-à-dire dès la présentation de la revendication du statut de réfugié jusqu'à ce que celle-ci soit déférée à la CISR. De nouvelles méthodes de fonctionnement seront envisagées pour simplifier et uniformiser les processus et un rapport assorti de recommandations à l'intention d'un comité directeur sera préparé.
- Suivi de l'efficacité des nouvelles dispositions réglementaires concernant la catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièces d'identité et des initiatives connexes.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
315,2 M$	**320,4 M$**	309,4 M$	309,4 M$
418 ETP	**418 ETP**	418 ETP	418 ETP

Explication du changement : La prévision des dépenses de 1999-2000 est plus faible que les dépenses prévues de 2000-2001 en raison d'un paiement dans le cadre de l'Accord Canada-Québec qui remonte à 1998-1999 et du report de 1999-2000 à 2000-2001 de contributions pour les services d'établissement.

B. Objectif et description du secteur d'activité

L'objectif du secteur d'activité consistant à promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants est de définir les conditions de l'appartenance à la société canadienne, de revaloriser le rôle de la citoyenneté canadienne et de soutenir l'adaptation, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants.

Ce secteur d'activité :

- élabore des politiques et des programmes qui font la promotion de l'intégration et de la citoyenneté;
- offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur arrivée au Canada;
- fait en sorte que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente;
- informe les nouveaux Canadiens éventuels des droits et des responsabilités rattachés à la citoyenneté canadienne;
- fait connaître la valeur de la citoyenneté canadienne aux nouveaux arrivants;
- applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

C. Stratégies et résultats prévus

Intégration des nouveaux arrivants

CIC est déterminé à faire en sorte que les nouveaux arrivants profitent le plus possible d'une exécution efficace et efficiente des programmes d'établissement, tant à l'étranger que dans l'ensemble du Canada. En 1999, on a élaboré un nouveau modèle d'affectation des fonds pour l'établissement afin de régir l'attribution des fonds du programme d'établissement. Pour améliorer le modèle et pour faire en sorte que des services comparables soient offerts dans toutes les régions, tous les intervenants ont convenu qu'il fallait recueillir plus de données. En 2000-2001, le Ministère établira et commencera à mettre en œuvre un nouveau cadre de responsabilité pour l'établissement, lequel comportera des mesures du rendement, un système national de collecte de données et d'établissement de rapports, et un mécanisme de contrôle de la gestion. Afin de dégager un consensus sur les mesures de rendement, il y a aura des consultations à l'intérieur de groupes de travail composés de représentants de CIC, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ONG. Des fournisseurs de services de tout le Canada contribueront à mettre à l'essai le nouveau cadre. Les provinces qui administrent déjà des programmes et des services d'établissement dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales participeront à cette initiative.

Il y a actuellement des discussions avec les ONG internationales pour augmenter le nombre de bureaux offrant une orientation à l'étranger aux réfugiés et aux immigrants. Cela aidera les nouveaux arrivants à mieux s'adapter au Canada. Le Ministère examine le programme d'accueil dans le cadre duquel des nouveaux arrivants sont jumelés à des Canadiens, qui les aident à s'adapter et à s'établir dans la collectivité. En 2000-2001, CIC essaiera d'élargir le programme afin de jumeler davantage de jeunes et de mentors du milieu des affaires.

Progrès dans la conclusion d'ententes

Après avoir conclu en 1999 des ententes administratives en matière d'établissement avec la Colombie-Britannique et le Manitoba, CIC recherche d'autres formes de collaboration afin d'améliorer les services d'établissement. En 2000-2001, CIC essaiera d'établir avec l'Alberta des modalités de cogestion pour le programme d'établissement et poursuivra les discussions avec le Yukon.

Citoyenneté canadienne

La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration cherchera à faire adopter le projet de loi C16, la *Loi sur la citoyenneté* révisée, afin de moderniser la législation en ce qui concerne le sens de la citoyenneté canadienne et de renforcer l'intégrité, l'efficacité et l'équité du processus d'acquisition de la citoyenneté.

Le Ministère élaborera les dispositions réglementaires, les processus administratifs, les politiques et les procédures nécessaires pour mettre en œuvre la nouvelle législation. Il établira aussi les mesures transitoires voulues pour préserver l'intégrité de l'exécution du programme. Il poursuivra des consultations ciblées avec les provinces, les territoires et les groupes non gouvernementaux pour veiller à ce que les modifications apportées soient bien comprises.

CIC est déterminé à maintenir la confiance du public dans le processus d'acquisition de la citoyenneté en réduisant ou en éliminant la fraude et les possibilités de fraude dans le processus de demande. À cette fin, il améliorera le Programme national d'assurance de la qualité. En outre, CIC analysera les données dont on pourra se servir pour établir des profils montrant que des personnes appartenant à certaines catégories sont plus susceptibles de cacher des renseignements au sujet de leurs activités criminelles. Le Ministère pourra ensuite se servir de ces profils pour déterminer dans quels cas l'intégrité du programme est menacée. Une fois les profils établis, ils seront mis à l'essai dans la Région de l'Ontario afin qu'on évalue la valeur des méthodes utilisées. La validation des profils pilotes devrait avoir lieu au début de 2001-2002.

Promotion

Pour favoriser la promotion et la compréhension des questions touchant la citoyenneté et l'intégration, CIC lancera en mars 2000 une campagne d'accueil sur le thème « Bienvenue chez vous », qui s'adressera aux enfants des écoles élémentaires et les invitera à envoyer des messages de bienvenue aux nouveaux Canadiens en 2000 et 2001. Des milliers de cérémonies d'attribution et de réaffirmation de la citoyenneté et des activités spéciales se dérouleront dans l'ensemble du pays afin de sensibiliser la population à l'importance de la citoyenneté.

Le Ministère tiendra aussi les célébrations de la Semaine de la citoyenneté en octobre 2000, lesquelles porteront particulièrement sur la valeur de la citoyenneté. En plus d'événements très variés organisés dans l'ensemble du Canada, il y aura large diffusion d'une affiche et d'un guide d'activités pour favoriser les célébrations.

Résultats prévus

- Élaboration d'un cadre de responsabilités pour l'établissement et la mise en œuvre de la première partie de ce cadre, notamment les mesures du rendement, un système national de collecte de données et de production de rapports ainsi qu'un module de contrôle de la gestion.

- Meilleure prestation des services d'établissement grâce à une collaboration plus étroite avec les provinces et les territoires.
- Croissance de la valeur et de l'intégrité de la citoyenneté canadienne par l'adoption et l'application de la nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada.
- Réduction des possibilités de fraude et d'utilisation à mauvais escient de documents grâce à l'élaboration de profils pouvant aider à repérer les risques éventuels pour l'intégrité du programme dans le traitement des demandes de citoyenneté et l'amélioration du processus de délivrance des certificats de citoyenneté.
- Sensibilisation accrue aux responsabilités et aux obligations conférées par la citoyenneté, grâce à des activités de promotion et à la création de produits.

Gérer l'accès au Canada

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
146,9 M$	**172,4 M$**	124,2 M$	124,2 M$
1 260 ETP	**1 241 ETP**	1 167 ETP	1 167 ETP

Explication du changement : Les dépenses prévues pour 2000-2001 comprennent des ressources additionnelles pour réagir à l'introduction de clandestins et des fonds additionnels liés à la prestation de services essentiels. Les dépenses prévues pour 2001-2002 tiennent compte de la fin du financement sur trois ans du projet des crimes de guerre et pour les mesures concernant l'introduction de clandestins.

B. Objectifs et description du secteur d'activité

Les objectifs du secteur d'activité consistant à gérer l'accès au Canada sont de préserver l'intégrité des programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés ainsi que d'assurer la protection, la sécurité et le bien-être des Canadiens.

Ce secteur d'activité :

- élabore des politiques et des programmes afin d'éviter le recours abusif aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, d'assurer la sécurité de l'État, et de protéger la santé et la sécurité des Canadiens;
- contribue à la gestion des migrations et des voyages internationaux en luttant contre les migrations illégales, y compris le trafic de personnes, tout en facilitant la circulation des voyageurs véritables;
- admet au Canada les personnes qui se conforment à la *Loi sur l'immigration* et à son règlement d'application;
- refuse d'admettre les personnes qui ne s'y conforment pas, notamment les criminels et les terroristes;
- décèle le recours abusif aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés;
- gère les cas de Citoyenneté et Immigration Canada qui sont soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux;
- détient les personnes qui constituent un risque grave pour les Canadiens ou qui ne se présenteraient pas à une procédure de l'Immigration;
- renvoie les personnes qui n'ont pas légalement le droit de demeurer au Canada.

C. Stratégies et résultats prévus

Protection de la société canadienne

L'arrivée de bateaux transportant des migrants chinois sur la côte de la Colombie-Britannique à l'été de 1999 a fait ressortir la nécessité de rendre CIC plus en mesure de s'occuper des situations urgentes et imprévues mettant en cause l'arrivée de nombreux migrants introduits clandestinement. CIC envisage un certain nombre de moyens d'action, notamment des peines plus lourdes et la saisie de biens, afin de s'attaquer directement aux criminels qui sont à la tête de ces réseaux de passeurs et qui en tirent des profits, et afin d'empêcher la répétition de situations semblables. Sur la scène internationale, CIC continue de jouer un rôle clé dans les négociations relatives à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (y compris les deux protocoles contre l'introduction de migrants et le trafic de personnes) et prévoit, une fois les négociations terminées, entreprendre la mise en œuvre des instruments au cours de la prochaine année.

Le Ministère prévoit instaurer un processus national de contrôle relativement à la criminalité et à la sécurité afin de l'appliquer aux demandeurs du statut de réfugié dès qu'ils déposent leurs revendications. Il pourra ainsi repérer beaucoup plus rapidement les personnes susceptibles de représenter une menace pour la population canadienne. Dans le cadre de sa stratégie globale de protection, le Ministère veut faire progresser la conception d'une pièce d'identité sûre pour les résidents permanents. Une telle pièce permettra d'accroître le degré de confiance dans les documents canadiens et dissuadera les passeurs d'introduire des migrants en Amérique du Nord, réduisant ainsi la menace posée par le crime organisé.

Le Ministère poursuit les travaux ayant trait à la l'initiative Vision relative à la frontière, qui est une stratégie canado-américaine de gestion de la frontière. À l'automne de 1997, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et la procureure générale des États-Unis ont convenu que les deux pays rechercheraient des solutions régionales à la migration de clandestins. Dans le cadre de Vision relative à la frontière, des groupes de travail ont été créés en collaboration avec le Service d'immigration et de naturalisation des États-Unis (SINEU) et le State Department pour permettre aux deux pays de protéger leur population de la menace posée par la criminalité transnationale et le terrorisme international tout en favorisant les déplacements légitimes de leurs nationaux entre les deux pays.

Jusqu'ici, le Ministère a signé une déclaration d'entente avec le SINEU et le State Departement des États-Unis afin de coordonner les mesures prises pour prévenir les déplacements transfrontaliers de membres d'organisations criminelles, de terroristes et de passeurs de clandestins. CIC veut poursuivre dans cette voie.

Interception de personnes non munies des documents voulus

Les activités visant à empêcher les migrants clandestins d'entrer au Canada sont essentielles au succès de tout programme d'exécution de la loi en ce qui concerne tant la dépense des deniers publics que l'intégrité du programme et la sécurité de la population. La prévention est au cœur même des efforts consentis par CIC afin de pouvoir, sur le plan des ressources humaines comme sur le plan technique, recueillir et analyser des renseignements particuliers et collaborer avec d'autres pays; mettre sur pied un système de collecte de données sur l'immigration irrégulière; conclure avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas des ententes de collaboration en matière d'interception; avoir un bon programme d'interception à l'étranger grâce à un réseau élargi d'agents de contrôle travaillant à l'étranger; établir des stratégies de collaboration novatrices avec les États-Unis afin de dissuader les migrants clandestins; améliorer le travail proactif d'exécution de la loi aux points d'entrée (comme le contrôle des passagers des lignes aériennes au débarquement et les stratégies de surveillance de la frontière entre les points d'entrée de concert avec nos partenaires de l'application de la loi, notamment pour contrer l'introduction clandestine de migrants).

Détention

La détention est un outil essentiel de l'exécution de la loi si l'on veut assurer la sécurité publique et garantir l'observation de la *Loi sur l'immigration*. CIC, toutefois, a l'obligation d'utiliser judicieusement cet outil, étant donné son coût de même que ses conséquences pour les droits de la personne. CIC dispose à l'étranger d'un programme efficace d'interception des voyageurs non admissibles, avant leur arrivée au Canada, où leur détention pourrait s'imposer. Cependant, les défis posés par la migration irrégulière continuent d'évoluer, comme en témoigne éloquemment l'activité accrue des réseaux de passeurs vers le Canada. La tâche de CIC consiste à gérer le processus avec efficience, en veillant à ce que l'argent des contribuables ne soit pas consacré à la détention sans qu'il existe un programme efficace de renvoi. Voilà pourquoi CIC révise les politiques et les modalités de détention dans l'ensemble du pays. En outre, le Ministère établit des indicateurs de rendement afin de mesurer l'efficacité des activités de détention destinées à soutenir les objectifs de ce secteur d'activité.

Crimes de guerre contemporains et crimes contre l'humanité

CIC, le ministère de la Justice et le Solliciteur général établiront de quelle manière se poursuivra l'initiative gouvernementale relative aux personnes ayant commis des crimes de guerre contemporains ou des crimes contre l'humanité. Le financement de cette initiative a été prévu pour trois ans, soit jusqu'en 2000-2001.

Résultats prévus

- Méthodes améliorées pour faire face à l'arrivée massive de migrants clandestins.
- Amélioration de la capacité de CIC de réduire les risques auxquels est exposée la société canadienne.
- Amélioration de l'interception, par CIC, des migrants non munis des documents voulus, évaluée d'après le nombre d'interceptions et le nombre de personnes non munies des documents voulus qui se présentent aux aéroports canadiens.
- Conception d'une pièce d'identité plus sûre pour les résidents permanents.

Fournir des services de gestion

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
129,5 M$	**94,5 M$**	78,3 M$	78,5 M$
932 ETP	**908 ETP**	906 ETP	906 ETP

Explication des changements : La prévision des dépenses pour 1999-2000 comprend les ressources affectées au projet de l'an 2000 et les affectations ponctuelles de fonds pour la disposition de report et les besoins pressants. Les dépenses prévues pour 2001-2002 ont été réduites en raison du début du calendrier de remboursement du prêt pour l'an 2000, qui s'étend sur trois années.

B. Objectif et description du secteur d'activité

Les objectifs du secteur d'activité consistant à fournir des services de gestion sont de promouvoir l'efficacité organisationnelle et d'aider le Ministère à s'adapter à un contexte changeant par la gestion des ressources, de l'information et des partenariats.

Ce secteur d'activité comprend l'appui offert aux initiatives gouvernementales comme le renouvellement des ressources humaines, la modernisation de la fonction de contrôleur, la capacité accrue dans le domaine de la recherche stratégique, la modernisation de la prestation de services et la Norme générale de classification (NGC).

Ce secteur d'activité :

- coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada;
- gère l'utilisation des deniers publics;
- fournit des services administratifs, financiers et de personnel au Ministère et de l'orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution du programme;
- élabore et supervise les activités de recouvrement des coûts et de production de recettes;
- gère, coordonne et tient à jour l'infrastructure des technologies de l'information afin d'appuyer la prise de décision et la mesure du rendement et d'améliorer la prestation des services;
- fait des recherches sur les questions liées à la citoyenneté et à l'immigration et diffuse les résultats de ces recherches;
- coordonne l'élaboration de la politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère par rapport au programme socio-économique du gouvernement;
- prépare et diffuse l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC;
- influence le contexte opérationnel du programme afin d'en faciliter la bonne exécution, notamment en faisant connaître la contribution des nouveaux arrivants à la société canadienne;
- répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information;
- coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organisations non gouvernementales, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes du gouvernement;
- gère tous les aspects du recrutement, de la classification, de la promotion, de la formation et des relations avec les employés.

Modernisation de la législation

À la suite de la publication en janvier 1999 du document du gouvernement pour discussion publique, *De solides assises pour le 21e siècle*, le Ministère poursuit la modernisation de la législation et des politiques canadiennes sur l'immigration et la protection des réfugiés, et cela en vue d'élaborer un ensemble complet de réformes équilibrées. En tenant compte des opinions exprimées par les Canadiens et en collaboration avec les provinces, les territoires, les organisations non gouvernementales et les principaux intervenants, le Ministère améliore ses propositions sur la meilleure façon de concrétiser les dix grandes orientations de réforme exposées dans *De solides assises pour le 21e siècle*. Cet ensemble complet de réformes a été et continuera d'être une grande priorité du Ministère au cours du prochain exercice financier.

Service au client

CIC est déterminé à améliorer la qualité de tous ses services. Peu importe le genre de service sollicité, qu'il s'agisse d'une demande de renseignements par téléphone ou de la finalisation d'une demande de citoyenneté, la rapidité du service est un facteur déterminant

de la satisfaction du client. S'il veut atteindre les niveaux prévus et répondre aux attentes des clients, le Ministère doit collaborer avec ses partenaires et les intervenants pour continuer d'améliorer la qualité des services. Les objectifs poursuivis seront des processus plus efficients, un meilleur accès aux programmes de CIC, une plus grande équité et transparence. En outre, CIC prendra des mesures pour respecter ses engagements par rapport aux initiatives à l'échelle de l'administration fédérale, notamment l'élaboration d'outils de mesure communs afin de suivre la satisfaction du client et la participation au projet d'un « gouvernement branché » annoncé dans le Discours du Trône.

Partenariats

À l'échelle nationale, nos relations avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les ONG, nos partenaires de la prestation des services et d'autres intervenants, comme l'Association du Barreau canadien, doivent être soigneusement gérées. On insiste de plus en plus, au sein de l'administration fédérale, sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques horizontales, sur le respect de l'Entente-cadre sur l'union sociale et sur l'établissement d'autres relations, surtout avec le secteur bénévole.

Relations intergouvernementales

CIC renforcera la coopération avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le domaine de l'immigration et de la protection des réfugiés. Le Ministère maintiendra un degré élevé de collaboration avec le Québec, dans le contexte de l'Accord Canada-Québec de 1991 relatif à l'immigration, et avec d'autres provinces conformément aux ententes bilatérales conclues. Par ailleurs, nous devrions tenir des consultations plus approfondies sur la réforme de la législation, le cadre de planification pluriannuelle des niveaux d'immigration et d'autres questions découlant d'accords bilatéraux existants ou nouveaux.

Politique stratégique

CIC renforcera sa fonction de politique stratégique afin de soutenir les priorités ministérielles ainsi que le programme d'action plus vaste du gouvernement. Par exemple, il se donnera les moyens d'entreprendre une analyse comparative entre les sexes et en fera une partie intégrante du développement des politiques et des programmes. Une unité est en train d'être créée afin de planifier et de coordonner la mise en œuvre dans tout le Ministère d'une analyse comparative entre les sexes.

Planification stratégique

CIC élaborera une stratégie de mesure du rendement afin d'améliorer l'évaluation des résultats des politiques et des programmes, pour ensuite pouvoir présenter de meilleurs rapports au Parlement et mieux analyser le programme d'immigration. Au cours des trois prochaines années, il faudra définir des indicateurs de rendement pour chacun des secteurs d'activité, grâce à une collecte et une analyse améliorées des données ainsi que de meilleurs rapports, ce qui permettra de mieux informer les investissements en ressources ainsi que la planification stratégique. Ces activités dépendent du développement plus poussé des systèmes de la technologie de l'information et des bases de données du Ministère.

Recherche et examen stratégiques

Les activités de recherche feront ressortir le recours continu aux bases de données longitudinales et autres en vue de soutenir les projets de réforme législative et réglementaire. Des projets de recherche conjoints sur des questions horizontales concernant le marché du travail et d'autres aspects socio-économiques permettront aux divers ministères d'avoir une même compréhension de la politique d'immigration et de son incidence dans ces secteurs. Les travaux sur de nouvelles bases de données statistiques seront axés sur la population des résidents non permanents, dont les demandeurs de statut de réfugié, les travailleurs étrangers et

les étudiants, afin de répondre aux besoins sur les plans de l'analyse, de l'élaboration de politiques et de la production de rapports.

Les activités d'examen ministériel continueront de porter sur les secteurs où le Ministère court le plus de risques ou est le plus visible, en plus des activités stratégiques et opérationnelles prioritaires. Il y aura notamment vérification et examen de l'efficience, de l'efficacité et de l'intégrité des opérations du Ministère, ainsi qu'établissement de cadres d'évaluation pour les nouvelles initiatives stratégiques, pour permettre la gestion et le contrôle continus des programmes et pour faciliter la production de rapports.

Le Ministère continuera d'établir de solides relations de travail axées sur la collaboration avec les membres des réseaux canadien et international de chercheurs que l'équipe du projet Metropolis, lauréate d'un prix prestigieux, a su bâtir, faisant participer les responsables des politiques migratoires, au Canada et à l'étranger, au règlement des problèmes communs des décideurs.

Programme de renouvellement des ressources humaines

La stratégie de renouvellement de CIC, qui tient compte des travaux considérables effectués dans le cadre de l'initiative de l'administration fédérale visant à moderniser la gestion des ressources humaines, repose sur un solide ensemble de leadership, d'apprentissage, de réseaux et de communications. Les objectifs stratégiques consistent à augmenter les occasions d'échanges sur les pratiques exemplaires, à continuer de recourir à l'information et à la technologie pour améliorer le service à la clientèle, à conclure ou à améliorer des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux, à concevoir de nouveaux outils de gestion et à répondre aux préoccupations concernant le milieu de travail qui ont été exprimées par les employés à l'occasion du sondage mené auprès des fonctionnaires fédéraux. Une importance particulière est accordée au soutien des gestionnaires intermédiaires.

CIC est déterminé à mettre en place un effectif très compétent et polyvalent pour permettre au Ministère de s'acquitter de son rôle et de ses responsabilités qui évoluent. Après avoir examiné les données démographiques et les mouvements de son effectif, le Ministère établira un cadre de recrutement, de promotion et de maintien en poste qui orientera la mise en œuvre de moyens d'action à l'administration centrale et dans les régions. Il s'efforcera aussi de concevoir des outils communs, tels que : un profil de sélection établi d'après les compétences nécessaires pour occuper des postes clés dans les secteurs des opérations et des politiques; l'élargissement du processus de planification de la relève du Ministère afin d'englober le niveau intermédiaire; et l'amélioration de la planification des ressources du Ministère grâce à la production d'un guide de planification pour les gestionnaires.

CIC est conscient de la grande importance de l'étape de la mise en œuvre de la NGC; il verra à ce que tous les postes du Ministère, sauf ceux des cadres supérieurs, soient convertis à la NGC en temps voulu et de façon harmonieuse. Il convient de signaler, parmi les activités nécessaires, une analyse de l'impact de l'évaluation des postes pour la NGC; l'établissement de plans transitoires et des interventions touchant la gestion du changement afin d'aider les gestionnaires et les employés; l'établissement de stratégies de communications afin d'expliquer aux employés l'incidence de la NGC sur l'ensemble du Ministère et sur les employés.

Technologie de l'information

Maintenant que s'est fait avec succès le passage à l'an 2000, il est temps de s'attarder à la nécessité de renouveler les systèmes principaux de CIC. Entre autres, CIC misera sur le Système national de gestion des cas (SNGC) pour rendre possibles la consultation et la gestion des dossiers des clients d'une manière uniforme, efficace et fiable. L'objectif consiste à soutenir les améliorations du service à la clientèle et de l'intégrité du programme, et finalement d'offrir des services en direct. Le

SNGC a été mis au point pour combler les principaux besoins fonctionnels du programme d'exécution de la loi. À ce jour, le système a été installé à Vancouver, et devrait l'être à Montréal et à Toronto au début de 2000 respectivement. Pendant l'exercice de 2000-2001, l'installation se fera dans d'autres bureaux et des améliorations fonctionnelles seront ajoutées.

Le Système mondial de gestion des cas (SMGC) s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle visant à donner aux employés de CIC la possibilité de consulter et de gérer les dossiers des clients partout dans le monde dans un environnement uniforme, efficace et fiable. Il se fonde sur deux grandes caractéristiques technologiques : l'utilisation d'un identificateur client unique mondial et la mise en place d'un fichier-maître client intégré. Le SMGC permettra d'améliorer le service à la clientèle et l'intégrité du programme de telle sorte qu'il sera possible de réaliser de grandes économies dans les coûts sociaux et de stimuler la croissance économique. Le développement du SMGC continuera dans l'année qui vient de soutenir les initiatives plus vastes concernant la législation, les politiques et les programmes.

Afin d'appuyer l'initiative gouvernementale concernant les crimes de guerre contemporains, CIC finalisera et mettra en place le Système relatif aux crimes de guerre contemporains pour faciliter l'interception ainsi que le renvoi des immigrants ayant participé à des crimes contre l'humanité. Le projet est censé prendre fin au milieu de l'année 2000.

Stratégie d'information financière

CIC mettra en œuvre la Stratégie d'information financière (SIF), une initiative gouvernementale approuvée par le Conseil du Trésor pour améliorer la gestion financière et comptable des ministères et des organismes. Parmi les éléments clés de cette stratégie, il faut signaler le passage à la comptabilité d'exercice, l'adoption d'un nouveau plan comptable pour les rapports de l'ensemble de l'administration fédérale, l'amélioration du processus décisionnel grâce à un investissement dans les secteurs clés, et la modernisation des systèmes d'information centraux. La SIF vise à améliorer la qualité et la rapidité de l'information financière. Les données financières et comptables ne serviraient plus à consigner ce qui s'est passé ou à exercer un contrôle, mais constitueraient un élément important de la planification des activités et de la prise de décision. L'objectif de la SIF consiste à améliorer le processus décisionnel de l'organisation par l'utilisation stratégique de données financières.

Communications

Les communications du Ministère avec l'extérieur visent quatre objectifs : présenter les questions intéressant CIC de manière à ce que le grand public comprenne le mandat et les priorités du Ministère et lui fasse confiance; établir et maintenir des réseaux de communication fiables et efficaces et des mécanismes de rétroaction entre le Ministère d'une part et, d'autre part, ses nombreux partenaires et autres intervenants; se fonder sur l'analyse précise de l'opinion publique pour repérer les nouvelles occasions de communiquer et pour cibler les groupes susceptibles de garantir le succès des programmes du Ministère; présenter les questions intéressant CIC dans le contexte plus général des priorités du gouvernement.

Le cadre des communications stratégiques du Ministère veut aider les Canadiens à comprendre comment les initiatives concernant la citoyenneté et l'immigration reflètent les valeurs canadiennes que sont la diversité, la tolérance et l'accommodement, et comment les mesures d'exécution de la loi empêchent le recours abusif à nos programmes d'immigration et assurent la sécurité de tous les Canadiens.

Les activités de communications visent à répondre au besoin qu'ont les Canadiens de comprendre le programme d'action de la Ministre et le calendrier de la réforme législative, de même que les principaux éléments du mandat du Ministère.

Afin de répondre aux besoins des Canadiens, qui veulent plus d'information sur les questions touchant la citoyenneté et l'immigration, le Ministère améliorera son site Internet, accentuera ses efforts pour communiquer avec la collectivité dans les régions et les bureaux à l'étranger, et essaiera de tirer avantage de ses succès passés dans l'établissement de partenariats avec des organisations non gouvernementales et gouvernementales afin de communiquer avec la population canadienne.

Dans le cadre de l'initiative du gouvernement fédéral pour le millénaire, CIC lancera un certain nombre de projets pour souligner cet événement historique : le projet Porte d'entrée au Canada, le projet du livre « Les artisans de notre patrimoine » et le projet CiviCanada 2000, qui prévoit la création d'un site Web, afin de favoriser les communications entre les jeunes Canadiens de 13 à 28 ans.

Le programme de communications internes du Ministère vise à mieux faire connaître aux employés les orientations stratégiques du Ministère et à susciter leur participation à cet égard, à favoriser un milieu de travail intéressant et à aider les employés à faire de bons choix quant à leur avancement professionnel et à leurs besoins de perfectionnement.

Législation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

CIC a connu une hausse spectaculaire du nombre de demandes d'accès à l'information et de communication de renseignements personnels. On estime que les demandes de communication de renseignements personnels ont augmenté de 80 % entre 1997-1998 et 1999-2000, alors que pour la même période les demandes d'accès à l'information auraient augmenté de 200 %. CIC a considérablement amélioré, depuis deux ans, sa conformité aux exigences de la législation en ce qui concerne le temps prescrit pour répondre aux demandes (de 17 % à 75 %). CIC continuera de mettre en œuvre un plan d'action intégré de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, notamment en accentuant ses efforts dans les secteurs de la formation, de l'élaboration de politiques et de l'amélioration des procédures.

Résultats prévus

- Ensemble complet de modifications législatives, administratives et stratégiques convenues après consultation, et amélioration des orientations générales découlant de l'initiative de la réforme de la législation.
- Connaissances et sensibilisation accrues des gestionnaires quant aux questions et aux priorités stratégiques du gouvernement et de CIC, et quant à la stratégie du Ministère pour la gestion des ressources humaines (planification de la carrière et de la relève, recrutement, formation et effectif axé sur les compétences).
- Sensibilisation accrue et meilleure détermination des problèmes et des solutions relatifs au Ministère et au milieu de travail grâce au partage des pratiques exemplaires et de l'information au niveau de gestion horizontale, et détermination du besoin d'outils de gestion nouveaux ou améliorés, y compris les progrès technologiques.
- Mise en œuvre de la Stratégie d'information financière, modifications apportées au Système intégré des finances et du matériel, et élaboration de nouvelles politiques et modalités comptables.
- Développement continu du Système relatif aux crimes de guerre contemporains et du Système national de gestion des cas afin d'appuyer les priorités ministérielles plus vastes.
- Améliorations continues dans le respect des exigences législatives, en ce qui concerne le délai pour répondre aux demandes d'accès à l'information et de communication de renseignements personnels.

- Collaboration plus efficace entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, conformément à l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS) et aux engagements pris dans les ententes bilatérales.
- Capacité stratégique accrue, notamment grâce à la création d'une unité d'analyse comparative entre les sexes.
- Élaboration d'une stratégie de mesure du rendement pour permettre à CIC de mieux évaluer les résultats des politiques et programmes ministériels et, partant, d'améliorer les rapports présentés au Parlement ainsi que l'analyse des conséquences du programme d'immigration.
- Élaboration de politiques et de programmes en fonction de constats, grâce aux activités de recherche et d'examen de CIC.
- Exécution, en collaboration avec les provinces et les territoires, d'activités de recherche présentant un intérêt commun afin d'améliorer la compréhension du processus d'établissement et d'intégration, sous l'angle du rôle permanent du gouvernement fédéral dans le domaine de la recherche.
- Amélioration de l'efficience, de l'intégrité et des résultats des programmes grâce à la prise en compte des conclusions et des recommandations faisant suite à des vérifications, à des examens et à des évaluations.
- Meilleure connaissance par la population du mandat, des politiques et des programmes du Ministère.
- Meilleure coordination des communications avec les clients, d'autres ministères fédéraux ainsi que d'autres partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, aux échelons local, national et international.
- Meilleure connaissance par les employés des orientations stratégiques du Ministère, et participation accrue de ceux-ci à leur élaboration.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Section IV : Questions horizontales

A. Projets de réglementation

Ce tableau résume les principaux projets de réglementation actuels et prévus de CIC :

Lois et règlements	Résultats attendus
	• Loi et Règlement simples, transparents et efficaces. • Plus grande intégrité de la *Loi sur la citoyenneté*. • Processus de prise de décision et exécution du programme uniformes, efficaces et rentables.
	• Plus grande transparence législative. • Meilleure intégrité de la *Loi sur l'immigration*. • Programme d'immigration de la famille plus contemporain dans son orientation et dans ses exigences. • Sélection d'immigrants qui sont plus en mesure de contribuer à l'économie canadienne. • Détermination plus rapide, plus efficace et efficiente des revendications du statut de réfugié. • Processus de prise de décision et exécution du programme uniformes, efficaces et rentables.
	• Sélection d'immigrants plus aptes à contribuer à l'économie canadienne. • Plus grande capacité d'atteindre les niveaux d'immigration annoncés.
	• Solution plus humanitaire à la situation des personnes dont la régularisation du statut est retardée par les exigences réglementaires actuelles.

B. Stratégie de développement durable de CIC : principaux objectifs et résultats

Objectifs et délais	Résultats prévus
Système de gestion de l'environnement	
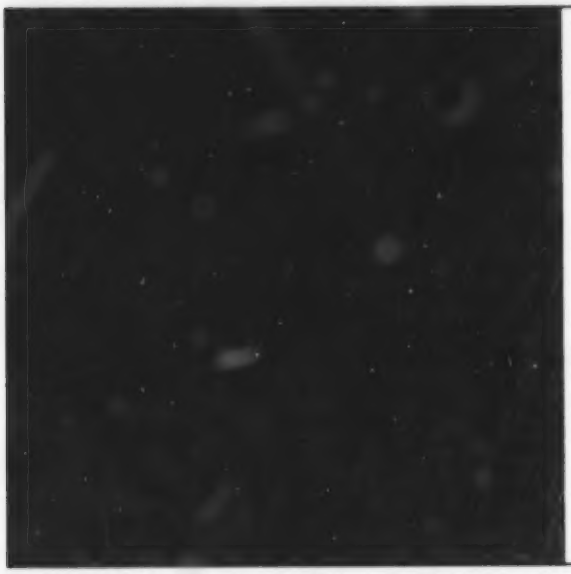	• Accroître la sensibilisation, stimuler la promotion et la mise en place de pratiques écologiques. • Pratiques éconergétiques. • Minimiser les nouveaux achats et réduire l'utilisation des ressources nécessaires pour soutenir les opérations. • Intégration de considérations environnementales dans la politique d'approvisionnement. • Augmentation de la sensibilisation à l'environnement. • Communiquer l'importance des considérations environnementales à l'extérieur des opérations du Ministère.
« Au-delà de l'écologisation »/Intégration de la dimension du développement durable	
	• Attirer des immigrants très qualifiés, y compris des professionnels de l'environnement. • Plus grande sensibilisation des partenaires clés, des intervenants et des nouveaux arrivants au sujet des questions et des objectifs du développement durable. • Mémoires au Cabinet qui comportent une évaluation des conséquences sur l'environnement.
Planification, rapports et mesure du rendement	
	• Meilleure gestion de la SDD à CIC. • Préciser la contribution de CIC au développement durable et améliorer le rendement dans les secteurs où d'importants progrès n'ont pas été réalisés. • Consultations qui offrent l'occasion à des partenaires et intervenants clés de présenter leur point de vue, ce qui contribue à l'élaboration de la prochaine stratégie ministérielle sur le développement durable. • Efforts accrus pour intégrer les aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement durable.

Section IV : Questions horizontales

A. Projets de réglementation

Ce tableau résume les principaux projets de réglementation actuels et prévus de CIC :

Lois et règlements	Résultats attendus
Loi et Règlement sur la citoyenneté : Une nouvelle loi sur la citoyenneté a été proposée. Le cadre législatif tient compte des recommandations du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Il faudra élaborer un règlement pour appuyer la nouvelle loi proposée, réduire les coûts et accroître l'efficience du traitement des demandes de citoyenneté.	• Loi et Règlement simples, transparents et efficaces. • Plus grande intégrité de la *Loi sur la citoyenneté*. • Processus de prise de décision et exécution du programme uniformes, efficaces et rentables.
Loi et Règlement sur l'immigration et les réfugiés : Une nouvelle loi qui sera une révision de la Loi sur l'immigration existante sera proposée. Cette loi cadre portera sur pratiquement tous les grands éléments du programme d'immigration. Ce sera une modernisation des dispositions législatives actuelles, et le traitement des revendications du statut de réfugié sera plus rapide. Il faudra élaborer un règlement pour donner effet aux principes établis dans la loi, pour préciser des catégories, des processus et des critères de sélection et enfin pour créer un cadre de recouvrement des coûts.	• Plus grande transparence législative. • Meilleure intégrité de la *Loi sur l'immigration*. • Programme d'immigration de la famille plus contemporain dans son orientation et dans ses exigences. • Sélection d'immigrants qui sont plus en mesure de contribuer à l'économie canadienne. • Détermination plus rapide, plus efficace et efficiente des revendications du statut de réfugié. • Processus de prise de décision et exécution du programme uniformes, efficaces et rentables.
Règlement sur l'immigration – Nouveaux critères de sélection des immigrants de la composante économique : Il s'agit du début de la révision du système de sélection des travailleurs qualifiés en vue de réagir plus efficacement à la situation économique actuelle et de contribuer au développement d'une économie axée sur le savoir.	• Sélection d'immigrants plus aptes à contribuer à l'économie canadienne. • Plus grande capacité d'atteindre les niveaux d'immigration annoncés.
Règlement sur l'immigration – Catégorie des réfugiés au sens de la Convention se trouvant au Canada sans pièces d'identité : Il s'agit de réduire de cinq à trois ans le délai d'attente avant de présenter une demande de résidence permanente pour les réfugiés au sens de la Convention qui ne peuvent se conformer à l'obligation de posséder un document de voyage valide.	• Solution plus humanitaire à la situation des personnes dont la régularisation du statut est retardée par les exigences réglementaires actuelles.

B. Stratégie de développement durable de CIC : principaux objectifs et résultats

Objectifs et délais	Résultats prévus
Système de gestion de l'environnement	
Appuyer l'engagement du gouvernement de réduire les déchets.	• Accroître la sensibilisation, stimuler la promotion et la mise en place de pratiques écologiques.
Viser le taux le plus faible possible d'émissions et de consommation de combustible.	• Pratiques écoénergétiques.
Accroître la moyenne d'utilisation annuelle par véhicule.	• Minimiser les nouveaux achats et réduire l'utilisation des ressources nécessaires pour soutenir les opérations.
En 2000-2001, élaborer une politique d'approvisionnement comportant des considérations environnementales ainsi que des rôles et responsabilités en matière de gestion et de rapports.	• Intégration de considérations environnementales dans la politique d'approvisionnement.
Distribuer aux acheteurs un guide d'achat écologique au plus tard en décembre 2000.	• Augmentation de la sensibilisation à l'environnement.
Élaborer un plan d'action en 2000-2001 afin d'encourager les personnes qui s'occupent du matériel et des installations à agir en chefs de file et à intégrer des exigences écologiques dans les offres permanentes, les baux et les autres transactions avec des gestionnaires du matériel et des installations.	• Communiquer l'importance des considérations environnementales à l'extérieur des opérations du Ministère.
« Au-delà de l'écologisation »/Intégration de la dimension du développement durable	
Consulter abondamment les provinces et les territoires ainsi que les groupes d'intérêt sur l'élaboration des nouveaux critères de sélection des travailleurs immigrants qualifiés.	• Attirer des immigrants très qualifiés, y compris des professionnels de l'environnement.
Créer un site Internet de CIC sur le développement durable au plus tard en décembre 2000.	• Plus grande sensibilisation des partenaires clés, des intervenants et des nouveaux arrivants au sujet des questions et des objectifs du développement durable.
Évaluation environnementale stratégique.	• Mémoires au Cabinet qui comportent une évaluation des conséquences sur l'environnement.
Planification, rapports et mesure du rendement	
Intégrer une mise à jour et des modalités de rapport sur la SDD dans les rapports annuels sur la planification des activités et le rendement.	• Meilleure gestion de la SDD à CIC.
Améliorer les indicateurs et les mesures du rendement relatifs au développement durable.	• Préciser la contribution de CIC au développement durable et améliorer le rendement dans les secteurs où d'importants progrès n'ont pas été réalisés.
Promouvoir des consultations, à l'automne/l'été de 2000, qui constituent un cadre favorable pour formuler des commentaires au sujet du développement durable.	• Consultations qui offrent l'occasion à des partenaires et intervenants clés de présenter leur point de vue, ce qui contribue à l'élaboration de la prochaine stratégie ministérielle sur le développement durable.
Dresser d'ici décembre 2000 un plan triennal qui comporte une évaluation de l'incidence sur les politiques qui aidera à déterminer les étapes pour faire progresser les dimensions sociales du développement durable.	• Efforts accrus pour intégrer les aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement durable.

Section V : Information financière

Tableau 5.1 : Sommaire des dépenses en capital selon le secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
Fournir des services de gestion	7,0	**10,0**	10,0	10,0
Total des dépenses en capital prévues	7,0*	**10,0**	10,0	10,0

Explication du changement : Il y a eu remplacement anticipé d'immobilisations en raison du projet de l'an 2000, ce qui entraîne une réduction des dépenses en immobilisation en 1999-2000.

* Représente la prévision la plus juste des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Tableau 5.2 : Coût net du programme pour l'exercice 2000–2001 (en millions de dollars)

	Total
Dépenses brutes prévues	879,2
Plus services obtenus sans frais	
• Installations (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	23,2
• Contributions pour la part des employés et les dépenses du SCT liées aux régimes d'assurance	10,1
• Coûts liés à l'indemnisation des accidents du travail (Développement des ressources humaines Canada)	0,2
• Services juridiques (ministère de la Justice)	20,1
• Services d'immigration à l'étranger (Affaires étrangères et Commerce international Canada)	135,7
Moins recettes non disponibles	349,1
Coût net estimatif du programme	**719,4**

Tableau 5.3 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants – Subventions				
• Subvention pour l'Accord Canada-Québec	102,9	**99,3**	99,3	99,3
• Subventions aux provinces pour répondre au besoin croissant d'aide à l'intégration des immigrants	64,3*	**0,0**	0,0	0,0
Total des subventions	167,2	**99,3**	99,3	99,3
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants – Contributions				
• Établissement et adaptation des immigrants	18,8	**16,0**	14,3	14,3
• Programme d'accueil	3,3	**2,8**	2,2	2,2
• Cours de langue pour les immigrants au Canada	104,5	**102,3**	99,4	99,4
• Contributions aux provinces pour répondre au besoin croissant d'aide à l'intégration des immigrants	0,0	**73,3***	62,3	62,3
Maintenir la tradition humanitaire du Canada – Contributions				
• Aide au réétablissement	126,0	**91,6**	45,0	45,0
• Organisation internationale pour les migrations	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Total des contributions	254,6	**288,0**	225,2	225,2
Total des paiements de transfert	421,8**	**387,3**	324,5	324,5

* En 2000-2001 et au cours des exercices suivants, il n'y aura plus de financement au moyen de subventions; le financement se fera sous forme de contributions.

** Représente la prévision la plus juste des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Explication du changement : La prévision des dépenses pour 1999-2000 englobe les contributions relatives à l'aide offerte aux Kosovars et un paiement, versé en vertu de l'Accord Canada-Québec, qui concerne 1998-1999. Les dépenses prévues pour 2000-2001 comprennent des contributions relatives à l'aide offerte aux Kosovars et le report de contributions pour l'établissement à partir de 1999-2000.

Tableau 5.4 : Source des recettes non disponibles (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Prévision des dépenses 1999–2000	**Dépenses prévues 2000–2001**	Dépenses prévues 2001–2002	Dépenses prévues 2002–2003
Maximiser les avantages des migrations internationales				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	158,5	**158,5**	158,5	158,5
139 Droit exigé pour l'établissement	131,0	131,0	131,0	131,0
Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	6,6	**6,6**	6,6	6,6
• Droit exigé pour l'établissement*	15,0	**0,0**	0,0	0,0
• Intérêts du Programme des prêts aux immigrants	0,6	**0,6**	0,6	0,6
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
• Recouvrement des coûts de la citoyenneté	19,9	**19,9**	19,9	19,9
• Droit exigé pour la citoyenneté	22,4	**22,4**	22,4	22,4
Gérer l'accès au Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	5,1	**5,1**	5,1	5,1
• Obligations des transporteurs	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Total des recettes non disponibles	364,1**	**349,1**	349,1	349,1

* Le droit exigé pour l'établissement a été supprimé le 28 février 2000.

** Représente la prévision la plus juste des recettes totales non disponibles jusqu'à la fin de l'exercice.

Définitions : recouvrement des coûts

Recouvrement des coûts de l'immigration
Il s'agit des sommes qui sont perçues auprès des clients afin de couvrir une partie du coût du traitement d'une demande pour un service d'immigration précis.

Droit exigé pour l'établissement Il s'agit de la somme qui est versée pour avoir le privilège d'obtenir la résidence permanente au Canada en reconnaissance des avantages qui sont associés à ce statut.

Intérêts relatifs au Programme des prêts aux immigrants Tous les prêts consentis aux immigrants au Canada dans le cadre du Programme des prêts aux immigrants sont assujettis à des dispositions concernant l'intérêt. Il s'agit de l'intérêt perçu lors du remboursement des prêts.

Recouvrement des coûts de la citoyenneté
Il s'agit des sommes qui sont perçues pour couvrir une partie du coût du traitement d'une demande pour un service précis de citoyenneté au Canada.

Droit exigé pour la citoyenneté Il s'agit de la somme qui est versée pour avoir le privilège d'obtenir la citoyenneté canadienne. Il a été adopté en guise de compensation partielle pour les nombreux droits et privilèges que comporte la citoyenneté, dont le droit de voter, de détenir un passeport canadien, d'entrer et de demeurer au Canada et de bénéficier de la protection du Canada à l'étranger.

Obligations des transporteurs Les transporteurs sont tenus par la *Loi sur l'immigration* de faire en sorte que les passagers qu'ils transportent soient munis des documents qui les autorisent à entrer au Canada. Les transporteurs qui ne satisfont pas à cette exigence sont obligés de verser des frais administratifs.

Section VI : Renseignements divers

6.1 Listes des lois et règlements

A. Lois

1. *Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. (1985), ch. C29, modifiée;
2. *Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration*, L.C. 1994, ch. 31;
3. *Loi sur l'immigration*, L.R.C. (1985), ch. I-2, modifiée.

B. Règlements

4. *Règles de la section d'arbitrage*, DORS/93-47;
5. *Règlement de dispense Immigration*, Alejandra Flores Velasquez, DORS/91693;
6. *Règlement sur la citoyenneté*, 1993, DORS/93-246, modifié;
7. *Règles de la section du statut de réfugié*, DORS/93-45;
8. *Règles de la Cour fédérale en matière d'immigration*, 1993, DORS/93-22; modifiées;
9. *Règlement sur la propriété de terres appartenant à des étrangers*, DORS/79-416, modifié;
10. *Règlement sur les catégories d'immigrants précisées pour des motifs d'ordre humanitaire*, DORS/97-183, modifiés;
11. *Règlements sur les prix à payer – Loi sur l'immigration*, DORS/97-22, modifié;
12. *Règles de la section d'appel de l'immigration*, DORS/93-46, modifiées;
13. *Règlement sur l'immigration de 1978*, DORS/78-172, modifié;
14. Décret désignant le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à titre de ministre chargé de l'application de la Loi (*Loi sur la citoyenneté*), TR/94-86;
15 Décret désignant le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à titre de ministre chargé de l'application de la Loi (*Loi sur la citoyenneté*), TR/94-850;
16 *Règlement sur la catégorie admissible de demandeurs du statut de réfugié*, DORS/90-40, modifié.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

6.2 Niveaux d'immigration

Catégorie d'immigrants	2000 Annoncé	1999 Réel	1999 Plan	1998 Réel	1997 Réel
Conjoints, fiancés et enfants	42 000-45 000	40 744	38 000-41 000	36 687	39 747
Parents et grands-parents	15 000-16 000	14 464	15 500-17 300	14 200	20 218
Total catégorie de la famille	**57 000-61 000**	**55 208**	**53 500-58 300**	**50 887**	**59 965**
Travailleurs qualifiés*	100 500-113 300	92 415	100 200-111 200	81 208	105 562
Gens d'affaires immigrants	15 000-16 000	13 015	17 700-19 700	13 778	19 927
Candidats d'une province**	1 400				
Total – composante économique	**116 900-130 700**	**105 430**	**117 900-130 900**	**94 986**	**125 489**
Total autres	**4 000**	**4 766**	**6 500**	**5 417**	**6 174**
Réfugiés					
Parrainés par le gouvernement	7 300	7 313	7 300	7 425	7 710
Parrainés par le secteur privé	2 800-4 000	2 332	2 800-4 000	2 220	2 659
Réfugiés reconnus comme tels au Canada	10 000-15 000	11 780	10 000-15 000	10 179	10 628
Personnes à charge à l'étranger	2 000-3 000	2 805	2 000-3 000	2 962	3 222
Kosovo réfugiés		**130**			

*Comprend les indépendants (ND) et les parents aidés (PA)

** Inclus dans la catégorie « autres » de 1997 à 1998

6.2 Niveaux d'immigration

Catégorie d'immigrants	2000 Annoncé	1999 Réel	1999 Plan	1998 Réel	1997 Réel
Conjoints, fiancés et enfants	42 000-45 000	40 744	38 000-41 000	36 687	39 747
Parents et grands-parents	15 000-16 000	14 464	15 500-17 300	14 200	20 218
Total catégorie de la famille	**57 000-61 000**	**55 208**	**53 500-58 300**	**50 887**	**59 965**
Travailleurs qualifiés*	100 500-113 300	92 415	100 200-111 200	81 208	105 562
Gens d'affaires immigrants	15 000-16 000	13 015	17 700-19 700	13 778	19 927
Candidats d'une province**	1 400				
Total – composante économique	**116 900-130 700**	**105 430**	**117 900-130 900**	**94 986**	**125 489**
Total autres	**4 000**	**4 766**	**6 500**	**5 417**	**6 174**
Total – immigrants	**117 900-195 700**	**165 404**	**117 900-195 700**	**151 290**	**191 628**
Réfugiés					
Parrainés par le gouvernement	7 300	7 313	7 300	7 425	7 710
Parrainés par le secteur privé	2 800-4 000	2 332	2 800-4 000	2 220	2 659
Réfugiés reconnus comme tels au Canada	10 000-15 000	11 780	10 000-15 000	10 179	10 628
Personnes à charge à l'étranger	2 000-3 000	2 805	2 000-3 000	2 962	3 222
Total – réfugiés	**22 100-29 300**	**24 230**	**22 100-29 300**	**22 786**	**24 219**
Kosovo réfugiés		130			
Total	**200 000-225 000**	**189 764**	**200 000-225 000**	**174 076**	**215 847**

*Comprend les indépendants (ND) et les parents aidés (PA)

** Inclus dans la catégorie « autres » de 1997 à 1998

6.3 Définitions : catégories d'immigrants

Conjoints, fiancés et enfants : Conjoints, fiancés et enfants à charge parrainés par un résident permanent ou un citoyen du Canada âgé d'au moins 19 ans.

Parents et grands-parents : Parrainés par un enfant âgé d'au moins 19 ans, qui est résident permanent ou citoyen du Canada.

Travailleurs qualifiés : Immigrants sélectionnés parce qu'ils conviennent au marché du travail canadien, ainsi que leur conjoint et leurs enfants.

Gens d'affaires immigrants : Entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes qui apporteront une contribution importante à l'économie en établissant ou en achetant une entreprise ou un commerce au Canada ou en y investissant et qui feront une contribution artistique ou culturelle au Canada.

Autres : Membres de la catégorie des aides familiaux résidants, de la catégorie des immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, de la catégorie des demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, des candidats d'une province ou d'un territoire, et des personnes qui obtiennent le droit d'établissement pour des motifs d'ordre humanitaire.

Réfugiés parrainés par le gouvernement : Personnes sélectionnées afin d'être réétablies comme réfugié au sens de la Convention aux termes de la Loi sur l'immigration ou comme membre d'une catégorie précisée en application de l'article 6.3 de la Loi et qui recevront l'aide du gouvernement fédéral pour s'établir.

Réfugiés parrainés par le secteur privé : Réfugiés et membres des catégories précisées qui reçoivent de l'aide de sources privées.

Réfugiés reconnus comme tels au Canada : Personnes qui ont été reconnues comme des réfugiés au sens de la Convention par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada et qui ont, sur demande, obtenu la résidence permanente.

Personnes à charge à l'étranger : Personnes vivant à l'étranger et qui sont à la charge de réfugiés au sens de la Convention qui demandent le droit d'établissement au Canada. Leur demande de résidence permanente est considérée en même temps que celle du demandeur principal se trouvant au Canada.

Index par sujet

A

Accès à l'information 28
Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord 9, 15
arrivée 8-9, 9-10, 19, 22, 23
Association européenne de libre-échange 9
assurance de la qualité 4, 20

C

citoyenneté 2, 3, 4, 5, 6, 8, 12, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 24-25, 27, 28, 30, 34, 35
citoyenneté canadienne 2, 5, 19, 20, 21, 34
Colombie-Britannique 10, 20, 22
Comité consultatif sur les étudiants internationaux et l'immigration 14
Commission de l'immigration et du statut de réfugié 9, 12, 17, 37
Communications 26, 27, 28
Conseil du Trésor 4, 12, 27, 32
Consultations inter-gouvernementales sur les politiques d'accueil et de migration des réfugiés 8
Convention contre la criminalité transnationale organisée 8, 22
crime organisé 8, 22
crimes de guerre 21, 23, 27, 28
crimes de guerre contemporains 23, 27, 28

D

De solides assises pour le 21e siècle 24
dépenses prévues 11, 13, 16, 19, 21, 23, 33
Développement des ressources humaines Canada 14, 32
droit exigé pour l'établissement 34
droit exigé pour la citoyenneté 34

E

Entente-cadre sur l'union sociale 9, 25, 29
États-Unis 3, 8, 22
étudiants étrangers 8, 13, 14

F

famille 12, 13-14, 15, 16, 18, 30, 36
fardeau excessif 15
Forum de coopération économique Asie-Pacifique 9

G

gérer l'accès au Canada 6, 11, 21, 34
gestion des ressources humaines 26, 28
Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès aux métiers et aux professions 15

H

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés 3

I

introduction clandestine de migrants 8, 22
introduction de clandestins 8, 11, 21

K

Kosovo 8-9, 9-10, 11, 16, 36

L

Loi constitutionnelle 5
Loi et Règlement sur l'immigration 5
Loi et Règlement sur l'immigration (1985) 5
Loi et Règlement sur la citoyenneté 30
Loi sur l'immigration 2, 5, 12, 21, 23, 30, 34, 35, 37
Loi sur la citoyenneté 2, 5, 15, 19, 20, 21, 30, 35
Loi sur la citoyenneté au Canada 2, 15, 20, 21

M

Maintenir la tradition humanitaire du Canada 6, 16
Maximiser les avantages des migrations internationales 6, 13
migrants de la composante économique 8
migration irrégulière 23
ministère de la Justice 23, 32
ministère des Affaires étrangères et du Commerce international 9
mondialisation 8, 9

N

Nations Unies 3, 8, 22

O

Organisation internationale pour les migrations 3, 8
Organisation mondiale du commerce 9
organisations non gouvernementales 2, 3, 5, 17, 24, 28

P

Parlement 2, 4, 5, 12, 15, 16, 25, 29
partenaires 3, 8, 13-14, 15, 16, 17, 18, 22, 25, 27, 29, 31
Plan d'immigration 2, 13, 15
prévision des dépenses 11, 16, 19, 21, 23, 33
programme d'accueil 20, 33
programme d'aide au réétablissement 17
Programme de réétablissement des réfugiés 17
Programme des prêts aux immigrants 17, 34
projet pilote sur la protection d'urgence 17
projet pilote sur les fournisseurs de services à l'étranger 17
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants 6, 19
protocole d'entente 17
provinces 3, 9, 15, 16, 19, 20, 21, 24, 25, 29, 31, 33

R

recettes 24, 32, 34
recouvrement des coûts 24, 30, 34
Recouvrement des coûts de la citoyenneté 34
réétablissement 17, 18, 33
réfugiés 2, 5, 6, 8-9, 12, 13, 16-17, 18, 21, 24, 25, 30, 36, 37
réfugiés au sens de la Convention 16-17, 18, 30, 37
Règlement sur l'immigration de 1978 5
Règlement sur la citoyenneté de 1993 5
Règlement sur les catégories d'immigrants précisées pour des motifs d'ordre 18, 35
Règlement sur les prix à payer – Loi sur l'immigration (1985) 5

S

Santé Canada 15, 16
service au client 2, 3, 10, 13, 24
Service d'immigration et de naturalisation des États-Unis 22
Solliciteur général 23
State Department 22
Stratégie d'information financière 27, 28
Système mondial de gestion des cas 27
Système national de gestion des cas 26-27, 28

T

territoires 8, 15, 16, 20, 21, 24, 29, 31
travailleurs temporaires 8, 9, 12, 13, 14, 16
travailleurs temporaires étrangers 14, 16

U

Union européenne 8

V

Vision relative à la frontière 22
visiteurs 5, 8, 9, 12, 13

Z

Zone de libre-échange des Amériques 9, 15